

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

A O U S T 1746.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur de
Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie
& de Boheme.

M. D C C. XLVI.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Impériale
& Catholique, & Approbation des
Commissaire Examineurs.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. n les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr' autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à present 43. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 89. nouv. édit. revûc par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliotheque Italique, & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 34. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à present 45. vol.

LA CLEF DU CABINET⁷⁹

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Août 1746.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Littérature.

. . . . Le Théâtre, je l'avoüe, est menacé d'une chute prochaine ; mais au moins je vois ici ce génie véritablement tragique, (Mr. de Crébillon) qui m'a servi de maître, quand j'ai fait quelques pas dans la même carrière ; je le regarde avec une satisfaction mêlée de douleur, comme on voit sur les débris de sa patrie, un Héros qui l'a défendu. Je compte parmi vous, ceux qui ont, après le grand Moliere, achevé de rendre la Comédie une école de mœurs & de bienséance ; école qui méritoit chez les François, la considération qu'un théâtre moins épuré eut dans Athenes. Si l'homme célèbre, (Mr. de Fontenelle) qui le premier orna la Philosophie des graces de l'imagination, appartient à un tems plus reculé, il est encore l'honneur & la consolation du vôtre.

Les grands talens sont toujours nécessairement rares ; sur-tout quand le goût & l'esprit d'une nation sont formés. Il en est alors des esprits cul-

I.

Suite & fin
du discours
de Mr. de
Voltaire à
l'Academie
Françoise.

trivés, comme de ces forêts, où les arbres pressés & élevés ne souffrent pas, qu'aucun porte sa tête trop au-dessus des autres. Quand le commerce est en peu de mains, on voit quelques fortunes prodigieuses, & beaucoup de misère; lorsqu'enfin il est plus étendu, l'opulence est générale, les grandes fortunes rares. C'est précisément, MESSIEURS, parce qu'il y a beaucoup d'esprit en France, qu'on y trouvera dorénavant moins de génies supérieurs.

Mais enfin, malgré cette culture universelle de la nation, je ne nierai pas que cette langue devenue si belle, & qui doit être fixée par tant de bons ouvrages, peut se corrompre aisément. On doit avertir les étrangers qu'elle perd déjà beaucoup de sa pureté dans presque tous les Livres composés dans cette célèbre République, * si long-tems notre alliée, où le François est la langue presque dominante, au milieu des factions contraires à la France: Mais si elle s'altère dans ces pays, par le mélange des idiômes, elle est prête à se gâter parmi nous, par le mélange des stiles. Ce qui déprave le goût, déprave enfin le langage. Souvent on affecte d'égayer des ouvrages sérieux & instructifs, par les expressions familières de la conversation. Souvent on introduit le stila Marotique dans les sujets les plus nobles; c'est revêtir un Prince des habits d'un farceur. On se sert de termes nouveaux, qui sont inutiles, & qu'on ne doit hazarder que quand ils sont nécessaires. Il est d'autres défauts, dont je suis encore plus frappé, parce que j'y suis tombé plus d'une fois. Je trouverai parmi vous, MESSIEURS, pour m'en garantir, les secours que l'homme éclairé à qui je succède, s'étoit donnés par ses études. Plein

da

* LA HOLLANDE.

De la lecture de Cicéron, il en avoit tiré ce fruit de s'étudier à parler sa langue, comme ce Consul parloit la sienne. Mais c'est surtout à celui qui a fait son étude particulière des ouvrages de ce grand Orateur, (l'Abbé d'Olivet) & qui étoit l'ami de Mr. le Président Bouhier, à faire revivre ici l'éloquence de l'un, & à vous parler du mérite de l'autre. Il a aujourd'hui à la fois, un ami à regretter & à célébrer, un ami à recevoir & à encourager. Il peut vous dire avec plus d'éloquence, mais non avec plus de sensibilité que moi, quels charmes l'amitié répand sur les travaux des hommes consacrés aux Lettres; combien elle sert à les conduire, à les corriger, à les exciter, à les consoler; combien elle inspire à l'ame, cette joye douce & recueillie, sans laquelle on n'est jamais le maître de ses idées.

C'est ainsi que cette Académie fut d'abord formée. Elle a une origine encore plus noble que celle qu'elle reçut du Cardinal de Richelieu même: c'est dans le sein de l'amitié qu'elle prit naissance. Des hommes unis entre-eux par ce lien respectable & par le goût des beaux arts, s'assembloient sans se montrer à la renommée; ils furent moins brillans que leurs successeurs, & non moins heureux. La bienfiance, l'union, la candeur, la saine critique, si opposée à la satire, formerent leurs assemblées. Elles animeront toujours les vôtres; elles seront l'éternel exemple des gens de Lettres, & serviront peut-être à corriger ceux qui se rendent indignes de ce nom. * Les vrais amateurs des arts

F 3 font

* On désigne ici les auteurs de ces infâmes satires, sous le nom de Calottes, ouvrages faits pour la canaille, & qui ont rendu leurs auteurs le mépris & l'horreur des honnêtes gens,

sont amis. Qui est plus que moi en droit de le dire ! J'oserois m'étendre MESSIEURS, sur les bontés dont la plupart d'entre vous m'honnorent, si je ne devois m'oublier, pour ne vous parler que du grand objet de vos travaux, des intérêts devant qui tous les autres s'évanouissent ; de la gloire de la nation.

Je sais combien l'esprit se dévoûte aisément des éloges ; je sais que le public, toujours avide de nouveautés, pense que tout est épuisé sur votre Fondateur & sur vos Protecteurs ; mais pourrois je refuser le tribut que je dois, parce que ceux qui l'ont payé avant moi, ne m'ont laissé rien de nouveau à vous dire ? Il en est de ces éloges qu'on répète, comme de ces solennités qui sont toujours les mêmes, & qui réveillent la mémoire des évènements chers à un peuple entier ; elles sont nécessaires.

Célébrer des hommes tels que le Cardinal de Richelieu, & LOUIS XIV. ; un Seguier, un Colbert, un Turenne, un Condé ; c'est dire à haute voix, Rois, Ministres, Généraux à venir, imitez, imitez ces grands hommes. Ignore-t-on, que le Panégyrique de Trajan anima Antonin à la vertu ? & Marc-Aurèle, le premier des Empereurs & des hommes, n'avoué-t-il pas dans ses écrits, l'émulation que lui inspirerent les vertus d'Antonin ?

Lorsqu'HENRI IV. entendit dans le Parlement nommer LOUIS XII. le Pere du peuple, il se sentit pénétré du désir de l'imiter, & il le surpassa.

Pensez-vous, MESSIEURS, que les honneurs rendus par tant de bouches à la mémoire de LOUIS XIV. ne se soient pas fait entendre au cœur de son Successeur, dès sa première enfance ? On dira un jour, que tous deux ont été à l'immortalité, tantôt par les mêmes chemins, tantôt par des rou-

des différentes. L'un & l'autre seront semblables, en ce qu'ils n'ont différé à se charger du poids des affaires, que par reconnoissance; & peut-être c'est en cela qu'ils ont été les plus grands. La postérité dira, que tous deux ont aimé la justice, & ont commandé leurs Armées. L'un recherchoit avec éclat la gloire qu'il méritoit; il l'appelloit à lui du haut de son Trône; il en étoit suivi dans ses conquêtes, dans ses entreprises; il en remplissoit le monde: il déployoit une ame sublime dans le bonheur & dans l'adversité, dans ses camps, dans les Cours de l'Europe & de l'Asie; les terres & les mers rendoient témoignage à sa magnificence, & les plus petits objets, si-tôt qu'ils avoient à lui quelque rapport, prenoient un nouveau caractère, & recevoient l'empreinte de sa grandeur.

L'autre (Louis XV.) protégé des Empereurs & des Rois, subjugué des Provinces, interrompt le cours de ses conquêtes pour aller secourir ses sujets, & y vole du sein de la mort, dont il est à peine échappé. Il remporte des victoires; il fait les plus grandes choses avec une simplicité, qui feroit penser, que ce qui étonne le reste des hommes, est pour lui dans l'ordre le plus commun & le plus ordinaire. Il cache la hauteur de son ame, sans s'érudier même à la cacher; & il ne peut en affoiblir les rayons, qui en perçant malgré lui le voile de sa modestie, y prennent un éclat plus durable.

LOUIS XIV. se signala par des monumens admirables, par l'amour de tous les arts, par les encouragemens qu'il leur prodiguoit: O vous, son auguste Successeur! vous l'avez déjà imité, & vous n'attendez que cette paix, que vous cherchez par des victoires, pour remplir tous vos projets bien-faisans, qui demandent des jours tranquilles.

Vous avez commencé vos triomphes dans la mé-

me Province, où commencerent ceux de votre bis-aïeul, & vous les avez étendus plus loin. Il regretta de n'avoir pu dans le cours de ses glorieuses campagnes, forcer un ennemi digne de lui, à mesurer ses armes avec les siennes en bataille rangée. Cette gloire qu'il désira vous en avez jouï. Plus heureux que le Grand Henri, qui ne remporta presque de victoires que sur sa propre Nation, vous avez vaincu les éternels & intrépides ennemis de la vôtre. Votre fils, après vous l'objet de nos vœux & de notre crainte, apprit à vos côtés, à voir le danger & le malheur même, sans être troublé, & le plus beau triomphe, sans être éblouï. Lorsque nous tremblions pour vous dans Paris, vous étiez au milieu d'un champ de carnage, tranquille dans les momens d'horreur & de confusion; tranquille dans la joye tumultueuse de vos soldats victorieux, vous embrassiez ce Général (le Maréchal de Saxe) qui n'avoit souhaité de vivre que pour vous voir triompher; cet homme que vos vertus & les siennes ont fait votre sujet; que la France comptera toujours parmi ses enfans les plus chers & les plus illustres. Vous récompensiez déjà par votre témoignage & par vos éloges, tous ceux qui avoient contribué à la victoire; & cette récompense est la plus belle pour des François.

Mais ce qui sera conservé à jamais dans les Fastes de l'Académie; ce qui est précieux à chacun de vous, MESSIEURS, ce fut l'un de vos confères (le Duc de Richelieu) qui servit le plus votre Protecteur & la France, dans cette journée. Ce fut lui, qui, après avoir volé de brigade en brigade, après avoir combattu en tant d'endroits différens, courut donner & exécuter ce conseil si prompt, si salutaire, si avidement resté

des Princes &c. Août 1746. 87

par le Roi, dont la vue discernoit tout dans des momens où elle peut s'égarer si aisément. Jouissez, MESSIEURS, du plaisir d'entendre dans cette assemblée, les propres paroles que votre Protecteur dit au neveu de votre Fondateur, sur le champ de Bataille : Je n'oublierai jamais le service important que vous m'avez rendu. Mais si cette gloire particulière vous est chère, combien sont chères à toute la France, combien le seront un jour à l'Europe, ces démarches pacifiques que fit LOUIS XV., après ses victoires ! Il les fait encore ; il ne court à ses ennemis, que pour les désarmer ; il ne veut les vaincre, que pour les fléchir. S'ils pouvoient connoître le fond de son cœur, ils le feroient leur arbitre, au lieu de le combattre ; & ce seroit peut-être le seul moyen d'obtenir sur lui des avantages. Les vertus qui le font craindre, leur ont été connues, dès qu'il a commandé : celles qui doivent ramener leur confiance, qui doivent être le lien des nations, demandent plus de tems pour être approfondies par des ennemis.

Nous, plus heureux, nous avons connu son ame dès qu'il a régné. Nous avons pensé, comme penseront tous les peuples & tous les siècles : jamais amour ne fut ni plus vrai, ni mieux exprimé : tous nos cœurs le sentent, & vos bouches éloqu岸es en sont les interprètes. Des médailles dignes des plus beaux tems de la Grèce, éternisent ses triomphes & notre bonheur. Puisse-je voir dans nos places publiques, ce Monarque humain, sculpté des mains de nos Praxitèes ; environné de tous les symboles de la félicité publique ! Puisse-je lire aux pieds de sa statue, ces mots qui sont dans nos cœurs :
AU PERE DE LA PATRIE !

Comme il est juste de faire aussi mention de la réponse que l'Abbé d'Olivet Directeur de l'Acadé-

l'Académie, a fait au discours de Mr. de Voltaire, on se bornera à ce qu'il lui a adressé personnellement : Car cette réponse est trop longue, pour être donnée ici en entier.

IL est vrai (dit l'Abbé d'Olivet) & je ne puis avoir que cela seul pour me rassurer, il est vrai que la voix publique vient ici au secours de la mienne. Car qui ne sait, MONSIEUR, que l'étendue de votre réputation a égalé celle de vos talens ? Quel est aujourd'hui le pays où il se trouve, ne disons pas des Savans & des Curieux, mais quelque sorte d'humanité, quelque ombre de politesse, & où votre nom n'ait pas pénétré ? Les plus célèbres Académies de l'Europe n'en ont-elles pas orné leurs Fastes ? Et depuis combien de tems avez-vous jetté les fondemens d'une gloire si brillante ? Vous étiez connu par des Poësies ingénieuses, & d'un tour délicat, à un âge où savoir lire des vers, c'est beaucoup. OEDIPE, la première de vos Tragédies, fit douter si vous n'aviez pas dès-lors atteint de fort près le point de perfection, où sont marquées les bornes de l'art. Une diction pure, noble, élégante ; cette harmonie qu'on ne définira jamais, & qui fera toujours son effet ; chaque passion qui parle son langage, parce que l'imagination & le cœur sont d'accord ; les ornemens dispensés avec la sagesse d'un âge mûr, & cela dans un sujet manié par les deux plus grands maîtres. Athlete encore si jeune, lutter contre Sophocle & contre Corneille ! Pour espérer de pouvoir les vaincre, il falloit nécessairement commencer par vous saisir de leurs propres armes, c'est-à-dire, conserver leurs véritables beautés ; mais avec le secret que vous aviez, de faire qu'on ne pût les distinguer de celles qui n'appartenoient qu'à vous.

Parlerai-je des autres pièces que Thalie ou

Melpomène

Melpomène vous ont dictées ? Mais que pourrois-je en dire qui vailût ces acclamations flatteuses, dont la Scène rétentit encore tous les jours ? Avoïez-les car les hommes à qui l'on ne dispute point leur supériorité, gagnent à convenir de leurs foiblesses : avoïez que ces bruyantes saillies, qui sont l'organe de la multitude, & qu'on ne peut ni commander, ni réprimer, l'emportent de beaucoup sur la froide admiration d'un lecteur tranquille dans son Cabinet. Aussi étoit-il à craindre qu'un Théâtre qui tenoit de vous le pouvoir d'enchanter, ne produisît sur vous-même un effet pareil, en vous réservant tout entier pour lui seul, & vous faisant oublier, qu'il seroit beau à l'émule de Sophocle, d'être le rival d'Homère. On auroit été privé de cette fameuse HENRIADE, que la France a regardée comme l'unique Poëme dont elle pût se faire honneur, dans un genre où l'esprit, où le travail ne suffit pas, mais pour lequel il faut du génie.

Qu'est-ce que le génie ? C'est un feu dont les ames communes n'ont jamais senti l'ardeur ; mais qui s'allume indépendemment de nous, & s'éteint de même. C'est une lumière étincillante, mais qui ne se montre qu'à certaines heures, pour être bientôt remplacée par un nuage. C'est une douce fureur, plus ou moins durable, plus ou moins fréquente. C'est l'ivresse de l'esprit, comme toute passion est l'ivresse du cœur. En un mot, le génie est pour les beaux arts, & pour l'Epopée surtout, ce qu'est le Soleil pour la Terre. Tout est produit, échauffé, vivifié, embelli par le Soleil : & c'est pareillement au génie qu'il appartient d'enfanter des vers où il y ait de l'ame ; d'en bannir la stérilité, la sécheresse ; d'inventer, de varier, d'orner ; & de faire enfin que l'art, fidèle imitateur de la nature,

nature , présente toujours l'agréable avec l'utile ; le beau avec le bon , le gracieux avec le solide.

Vos premiers maîtres & les nôtre , j'entends les Poètes de l'Antiquité , ont enseigné que le Dieu des vers étoit aussi chargé de présider à la Divination. Est-ce donc par lui , MONSIEUR , que vous fûtes averti de renoncer pour un tems aux faveurs qu'il vous prodiguoit , & de vous appliquer à écrire l'Histoire ? Oui sans doute , un pressentiment se ret vous fit voir de loin ce glorieux emploi , qui devoit vous être destiné. Pour essayer vos forces , vous avez écrit l'Histoire d'un Héros (CHARLES XII.) & c'étoit vous préparer à écrire celle d'un Roi. On sera Héros avec des vertus dangereuses : une bravoure inquiète , d'heureuses témérités. On n'est Roi que par une sagesse capable d'allier la modération avec la valeur , & qui , usant à propos ou de l'une , ou de l'autre , réussit à faire le bonheur du monde. Ainsi la Postérité , en vous lisant , sera presque effrayée de Charles XII. & nous en viera LOUIS XV.

Mais que vois-je ? le cylindre d'Archimede dans ces mêmes mains , qui ne paroissent faites que pour la lyre d'Orphée ! Peu s'en faut , que dans un lieu consacré à la Poésie & à l'éloquence , je ne me récrie contre le projet d'unir avec leurs charmes , les spéculations de la Physique & de la Géométrie. Je serois plus hardi , n'en doutez point , si ce lieu même n'offroit à mes regards le célèbre Fontenelle. Oson ne pas le traiter autrement , que comme feront nos derniers neveux. Vous avez voulu , par une émulation qui vous honnore l'un & l'autre , lui enlever la gloire d'être un homme unique. Tous les deux vous faites voir qu'il étoit réservé à notre siècle de joindre l'universalité des connoissances à celle des talens , Originaux l'un & l'autre ,
qui

des Princes &c. Août 1746. 39

qui conserveront toujours leur prix , mais dont ;
vraisemblablement , il n'y aura jamais que de man-
vais copies.

Ceci justifie le choix que l'Academie Fran-
çoise a fait du célèbre Mr. de Voltaire.

Le Cierge & la Bougie sont le mot de la der-
niere Enigme.

E N I G M E.

Tout ce que la nature en merveilles féconde
Produit de plus exquis dans l'air , la terre
& l'onde ,

Sert , par d'invisibles ressorts ,
A la structure de mon corps.

Mais tous ces biens pour me construire ?
Sont obligés de se détruire.
Tous les mortels suivent mes loix ,
Sans en excepter même les Rois.

De leur Trône souvent à mon gré je les chasse ;
Sur le mien à leur tour il faut qu'ils prennent place ;
Je travaille avec eux suivant leur naturel ,
Et je puis même enfin me vanter d'être tel ,
Que je fus autrefois mis aux travaux d'Hercule ;

Mais un si magnifique & pompeux appareil
Va vous persuader que je suis sans pareil ,
Au monde cependant rien n'est si ridicule.

Lorsque je viens à prendre un air dur & tranchant ;
Je fais acheter cher les faveurs que j'accorde :
Si quelqu'un par hazard me trouve trop mechant ;
Pour se vanger de moi je consens qu'il me morde.

L'Accadé.

L'Académie des *Jeux Floraux* à Toulouse propose pour le sujet du prix d'éloquence qu'elle doit distribuer en 1747. *Les grands talens sont dangereux quand ils ne sont pas conduits par la sagesse.*

On donnera le mois prochain un Avertissement pour l'Histoire générale de la Maison d'Autriche.

EAU DE PERLE.

ON donne avis au Public que le Sieur Henry, Marchand Libraire à Nancy, près de la Porte Royale, vend & distribue ladite Eau de Perle. Sa vertu est de faire passer les rides & taches de rousseur, d'entretenir la peau propre & fine, d'enlever les boutons & rougeurs, le tout radicalement, & sans qu'ils reviennent, & de blanchir le visage. Si l'on s'en sert pour un enfant dont la petite verole soit passée nouvellement, elle empêche qu'il ne soit marqué, & lui rend le visage aussi uni que s'il ne l'avoit point eue. Le prix de ladite eau est de quatre livres.

L'usage est de s'en laver avec un linge fin, le soir en se couchant, deux jours de suite & un jour d'intervalle, & de s'essuyer le matin légèrement. Ceux qui en souhaiteront, affranchiront leurs Lettres.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

Vienne. Avant d'entrer dans le détail d'aucunes matieres sur les affaires qui occupent la Cour, nous avons à rapporter un Mémoire, que

que Mr. de Pentkler, Résident de l'Impératrice-Reine à Constantinople, lui a envoyé par un Express. Il est du Comte de Castellane, Ambassadeur de France à la Porte Ottomane, & très-important en ce qu'il répand quelque jour sur les motifs de la guerre présente; aussi l'a-t-on imprimé en cette Ville, avec des remarques, & envoyé à tous les Ministres de Leurs Majestés Impériales dans les Cours étrangères, de même qu'auprès de la Diète de Ratisbonne. Cette pièce porte principalement sur la dernière élection Impériale. Elle a été présentée au Ministère Turc le 10. Fevrier dernier. La voici.

LE Comte de Castellane, Ambassadeur de France, est persuadé que la double paix du Roi de Prusse avec le Roi de Pologne & la Reine de Hongrie doit avoir paru un événement bien extraordinaire à la Sublime Porte, après la Victoire signalée que ce Prince avoit remportée sur les Saxons & les Autrichiens près de Dresde. On ne peut éviter de reconnoître que ce qui a obligé le Roi de Prusse à prendre ce parti, a été la marche des Moscovites, qui étoient déjà dans la Courlande, & menaçoient d'envahir ses Etats. Ceci doit faire comprendre à la Sublime Porte de quelle importance il auroit été pour Elle, de suivre le conseil que la France a fait donner par son Ambassadeur, de faire quelques démonstrations sur les frontières de l'Allemagne. Tout comme les mouvemens des Moscovites ont déterminé le Roi de Prusse à donner son suffrage au Grand Duc de Toscane, les mouvemens des troupes Ottomannes auroient empêché qu'aucun Electeur n'eut donné sa voix au Grand Duc de Toscane, & auroient en même-tems obligé ce Prince de se désister de cette prétention. Ceci regarde le passé qui n'est pas sans remède, si la Porte veut
montrer

I.
Mémoire
de l'Ambassadeur
de France à
la Cour
Ottomane.

montrer à l'avenir la fermeté qui est convenable à ses véritables intérêts.

Enfin toutes les raisons que la France a fait valoir, pour prouver que l'Élection du Grand Duc est illégale, subsistent. Ces raisons sont fondées sur les Loix de l'Empire d'Allemagne. Les Electeurs ne pouvoient ni changer ces loix, ni s'en écarter; & l'Empereur de France, comme Garant du Traité de Westphalie, a droit pour lui-même, de s'opposer à tout ce qui est entrepris contre la liberté & les loix du Corps Germanique. L'Empereur de France a entrepris la guerre, pour empêcher qu'au mépris de ces loix, l'Empire d'Allemagne ne devienne une seconde fois héréditaire dans la Maison d'Autriche: S. M. a fait déclarer à la Porte, qu'Elle s'opposeroit avec toutes ses forces à l'Élection du Grand Duc. Elle suit constamment son projet. Elle ne s'en est pas départie après la première paix du Roi de Prusse en 1742., lors même que les Troupes Françoises étoient les plus affoiblies & les plus resserrées en Bohême. S'en désisteroit-Elle aujourd'hui, que les Armées de la France & de ses Alliés ont eu les heureux succès en Flandres & en Italie, & tandis que les troupes d'Ecosse & la prise d'Ostende ont déconcerté toutes les mesures de ses agresseurs?

Si la France suit avec tant de constance son système, pourquoi la Sublime Porte se démentiroit-elle du plan qu'elle a suivi jusqu'à présent par rapport à la reconnoissance du Grand Duc? N'est-elle pas le principal intérêt d'empêcher, que la Dignité Impériale ne se perpétue dans la Maison d'Autriche? Qu'on se désoluse. La Cour de Vienne sera toujours l'agresseur naturel de l'Empire Ottoman, & la Dignité Impériale étant dans cette Maison, Elle emploiera toutes les forces de l'Allemagne, pour recouvrer son ancienne puissance, & la fera valoir

valoir avec ses Alliés , qui par leur concours ne l'ont aidée à se tirer du mauvais pas où Elle se trouvoit , que pour s'en servir à l'exécution de leurs desseins contre cet Empire.

La Sublime Porte connoît à cet égard ses véritables intérêts , puisqu'elle a elle-même exhorté par écrit l'Empereur de France à persister dans son système , & qu'elle a commencé d'y concourir , en refusant de reconnoître le Grand Duc. Le Roi de Prusse depuis lors a fait sa paix , il est vrai , mais c'est une raison de plus à la Porte pour rester unie à la France , & se conformer au plan qu'elle suivra. Cette paix n'est peut-être qu'une Trêve forcée , d'aussi peu de durée que le Traité de 1742. Mais quand il seroit vrai que la Maison d'Autriche , par son accommodement avec la Maison de Bavière & avec celle de Brandebourg , se vit délivrée des agresseurs qu'elle avoit dans l'Allemagne , il s'ensuivroit que les Puissances , qui à l'Orient & à l'Occident peuvent borner l'ambition démesurée de cette Maison , ont plus d'intérêt que jamais de s'entendre & d'agir avec uniformité.

Voilà la paix de Perse ou conclue ou à la veille de l'être. Le tems approche où l'on pourra prendre des mesures efficaces & solides pour renverser les projets ambitieux des Autrichiens. La Sublime Porte renonceroit d'avance à tout avantage de ces mesures , & se démentiroit des règles de la saine politique , si elle se lioit les mains , & renonçoit volontairement & hors de propos au droit qu'elle a d'agir , ou de menacer toutes les fois que le cas pourra l'exiger.

L'Ambassadeur de France est persuadé que si la Sublime Porte daigne porter quelque attention à ce Mémoire , elle diffèrera la reconnaissance du Grand Duc de Toscane , tout au moins jusqu'à ce qu'on ait

où les premiers succès de la prochaine Campagne, dont les préparatifs sont immenses de la part de la France, & que son Ambassadeur soit en état de lui en faire part, ainsi que des réflexions des vûes de sa Cour depuis la paix du Roi de Prusse. En attendant la Sublime Porte ne risque rien de différer la reconnoissance du Grand Duc, quand ce ne seroit même que parce que ce Prince se trouve actuellement agresseur de cet Empire par la possession de l'Etat de Toscane. Et comment la Cour de Vienne pourroit-Elle le trouver mauvais, Elle qui a différé la reconnoissance de l'Empereur Charles VII. pendant trois années, & ne l'a reconnue qu'après sa mort, quoique son Election eut été légitime, & que ses propres agresseurs y eussent concouru.

Les remarques imprimées dont ce Mémoire du Comte de Castellane est accompagné, s'étendent sur tous les objets qu'il embrasse, c'en est proprement un Commentaire. Il nous paroît suffisant d'avoir donné ici la pièce qui les a fait produire. Mais quant aux dispositions présentes de la Porte Ottomane, dont il y est fait mention, on dit dans ces remarques : *Que la Cour de Vienne n'a que des raisons de se loüer de cette Puissance, qui a observé la Paix de 1739. contre toutes les instances que l'on a faites pour l'engager à des démarches contraires; & qu'à l'égard de celle de reconnoître l'Empereur, il n'y manque de la part de la Porte que la seule cérémonie.*

Outre l'attention que la Cour donne à l'état présent des affaires de guerre, elle en donne aussi beaucoup à celui des affaires en Hongrie & en Transilvanie, afin de prévenir l'effet des insinuations de quelques mal-intentionnés qu'on

de découvertes, & dont le but paroît être d'y troubler la tranquillité publique. On fait des recherches pour arrêter ces séditieux. Le Prince Cantasuzene de Valachie & le Colonel Trenck ne sont pas soupçonnés pour peu dans ces menées sourdes. Nous les avons dit le mois passé arrêtés à Vienne, & gardés étroitement. Leur procès a été depuis instruit dans les formes. Ils ont été examinés; on leur a fait subir à l'un & à l'autre divers interrogatoires; & ceux du Colonel Trenck ont roulé sur les chefs d'accusation portés à sa charge, & qu'on voit présentement plus en détail que nous ne les avons donnés. Voici les principaux.

II.
*Procès du
Prince Can-
tacuzene &
du Colonel
Trenck.*

I. Qu'au lieu d'avoir contribué, comme son devoir l'exigeoit de lui, au succès des opérations militaires, sa principale occupation, pendant le cours de la guerre, a été de commettre toutes sortes de pillages & de desordres, bornant presque toute son attention à faire du butin : Et que le désavantage qui a résulté de cette conduite, s'est fait voir en particulier au combat de Soix en Bohême, où malgré l'ordre exprès qui lui avoit été donné de tomber conjointement avec le Général Nadasti, dans l'arrière-garde des ennemis, son avidité lui fit négliger cet ordre, pour ne s'attacher qu'à piller le bagage du Camp des Prussiens.

II. Que les Eglises & autres lieux sacrés, respectés par les personnes de toutes les Religions, n'ont pu être à l'abri de ses pillages; & qu'il s'y est porté aux plus grands excès, comme de briser les ornemens, de rompre les vases sacrés, & de se les approprier pour les faire refondre, ainsi qu'il consiste par les informations prises sur les lieux mêmes.

III. Qu'il s'étoit attribué le droit d'imposer les

châtimens les plus sévères & d'user des rigueurs les plus outrées envers ceux qui étoient sous ses ordres; ce qu'il faisoit le plus souvent sous de legers prétextes, & plutôt pour satisfaire son caprice & la dureté de son caractère, que par aucunes raisons solides ou légitimes.

IV. Que la grande quantité d'armes qu'il a fait transporter en Esclavonie, sous prétexte d'y armer un nouveau Corps de Pandoures, & les intelligences qu'il avoit pratiquées dans ce pays-là, joint aux indices que la Cour a reçus, servent à vérifier les présomptions touchant une prochaine révolte qu'il auroit suscitée, ou du moins fomentée dans la même Province.

V. Que ç'a été sans doute pour exécuter ce dessein plus sûrement, & pour n'avoir plus aucun intérêt dans les Etats de l'Impératrice-Reine, qu'il a fait passer secrètement à Venise & en Suisse, des sommes si considérables, provenant du fruit de ses pillages & de ses extorsions; & qu'il a senti lui-même combien sa conduite devenoit odieuse, puisqu'ayant fait dernièrement un voyage en Esclavonie, il ne fut occupé à son retour qu'à disposer toutes choses pour disparaître subitement; ensorte qu'il comptoit de partir de Vienne dans un très-court espace de tems, lorsque S. M. Imp. donna ordre de l'arrêter, & d'examiner sa conduite.

Un article s'étend aussi sur le viol & d'autres excès de la même nature; il fait horreur: Et à tout ceci est joint un Mémoire très-fort venu de la Cour de Berlin à la charge du même Mr. Trenck. L'Impératrice, à qui rapport du tout a été fait, ne veut plus en aucune manière entendre parler en sa faveur. Elle l'a déclaré, & qu'elle vouloit laisser un libre cours à la justice. Le Baton de Trenck est resseré très-étroitement depuis ce qui
est

est reconnu à sa charge. Il est dans les fers; on ne lui donne plus le titre de Colonel; & sa table est de beaucoup retranchée; toutes circonstances qui lui annoncent une décision fatale.

Pour le Prince Cantacuzene détenu à *Neustadt*, il y a subi aussi des interrogatoires pardevant les Commissaires nommés par l'Impératrice-Reine pour examiner son affaire. La Princesse son Epouse étant soupçonnée d'avoir connoissance des choses alléguées à sa charge en a également subi: Et jusqu'ici on garde assez le secret sur ce qu'ils ont avoué, afin de parvenir sans doute plus sûrement à la connoissance de ce qu'ils tiennent encore caché. On assure cependant que les intelligences du Prince Cantacuzene s'étendoient jusques dans les districts les plus reculés de la Hongrie. Et ce qu'on fait, c'est que parmi ses papiers on a trouvé des Lettres d'un Prêtre Grec établi à *Peterwaradin*, lesquelles ont porté la Cour à faire arrêter ce Prêtre. On avoit d'abord arrêté deux autres Prêtres Grecs à l'occasion de l'affaire du même Prince, mais s'étant justifiés sur les articles dont on les soupçonnoit, i's furent relâchés dès le 10. Juin. Les Juifs établis en *Esclavonie* s'en ressentent davantage. Accusés d'avoir entretenu des correspondances qui peuvent avoir du rapport à celles de ce Prince, l'Impératrice-Reine y a envoyé un ordre, en vertu duquel ils ont été obligés de s'en retirer, à la réserve de cinq familles. Il y a aussi une nouvelle Ordonnance sortie contre les Juifs de la *Bohème*, & sur-tout de *Prague*, en vertu de laquelle ils doivent se conformer aux précédentes, & ce pour avoir reparu tout-à-coup en trop grand nombre dans cette Capitale; d'où l'on apprend que les troupes Saxones après avoir été six mois.

en Bohême ont commencé d'en sortir au commencement de Juillet.

III.

Le 21. Juin le Comte d'Althan, Général-Major, précédé de douze postillons sonnans du cor, arriva d'Italie au Château de *Mannersdorff*, où la Cour se trouvoit, & y vint informer Leurs Majestés Impériales d'une victoire que l'Armée commandée par le Prince de Lichtenstein avoit remportée le 16. du même mois, près de *Plaisance*, sur l'Armée réunie de France & d'Espagne. Nous donnerons à l'Article d'*Italie* le détail du combat qui a conduit à cette victoire. Le 26. on chanta à cette occasion une Messe solennelle & le *Te Deum*, en actions de grâces, dans l'Eglise Métropolitaine de *Saint Etienne* à *Vienne*. L. M. Imp. accompagnées de l'Archiduc Joseph & de l'Archiduchesse Marie-Anne, de même que du Prince Charles de Lorraine, sont venus y assister. L'Impératrice fit ensuite une promotion militaire en faveur de l'Armée qui a gagné la Bataille. Elle créa Général de Cavalerie le Comte de Linden; Lieutenans Généraux, les Comte de Novati & de Luchesi; Généraux Majors, le Comte Antoine d'Althan, Mr. Marquart & Mr. O-Donel; trois Colonels, un Lieutenant Colonel, & deux Majors. Le 29. arriva à la Cour le nouveau Général-Major O-Donel avec les trophées de l'action du 16. consistant en 29. Drapeaux & un Etendart.

IV.

Le départ du Ser. Prince Charles pour l'Empire paroïssoit fixé au jour que la nouvelle arriva de la victoire remportée en *Italie*. Mais il fut retardé, parce que cette victoire a donné lieu à de nouveaux arrangemens par rapport aux affaires de l'Empire, lesquelles font tenir des conférences forts assiduës chez l'Empereur,

On

On s'y étend à tous les objets qui ont besoin de redressement. L'important article de la forêté de l'Allemagne en fait le premier objet ; & dès qu'il sera achevé de régler , & qu'on aura pourvû aux moyens d'y mettre les frontieres à l'abri d'insulte , l'Empereur nommeta une Commission pour lui faire rapport des différentes matieres concernant l'intérieur de l'Empire , & auxquelles il conviendra d'apporter remede. Un nouveau règlement sera fait , entre-autres choses , pour la proportion des monnoyes.

Le Comte de Podewils , revêtu du caractère d'Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse , eut le 23. au Château de *Schönbrunn* , où la Cour est actuellement , ses premières audiences de l'Empereur & de l'Impératrice , & fit à cette occasion un très-beau discours , dans lequel il complimenta l'Empereur sur son avènement au Trône , en l'assurant de la satisfaction que le Roi son Maître ressentiroit toujours de pouvoir seconder S. M. Imp. dans les soins qu'elle se donneroît pour affermir de plus en plus le repos de l'Empire , & veiller au maintien des Constitutions fondamentales du Corps Germanique. L'Empereur répondit « Que n'ayant accepté la
» Couronne Impériale que dans la vûe de con-
» tribuer à la gloire & à la dignité de l'Empire ,
» il embrasseroit avec joye & empressement tou-
» tes les occasions qui pourroient conduire à
» ce but ; & que ce seroit pour lui une satis-
» faction des plus grandes de voir S. M. Pr.
» y concourir efficacement , & faire servir ses
» bonnes intentions à l'avantage commun du
» Corps Germanique. » On s'attend d'apren-
tre bientôt que que chose de la Commission dont nous avons dit que ce nouveau Ministre Prus-
sien

fien étoit chargé. Celle du Chambellan Choclogloff étant finie par ce qui en a été raporté le mois dernier, il est parti pour retourner à *Petersbourg*. L'Aga Turc dont il a été fait mention, part également.

VI.

RATISBONNE. Conformément aux dispositions où le Roi de Prusse paroît être d'entretenir la paix dans l'Empire & d'aller au-devant de ce qui pourroit la troubler, Mr. Pollman son Ministre à la Diette, y a lu une déclaration contenant en substance ce qui suit.

« Sa Majesté Prussienne, comme elle l'a déjà
 « déclaré, ne sauroit qu'approuver les mesures
 « que prend l'Empire pour mettre ses troupes
 « sur le pied d'une triple augmentation, afin
 « de s'en servir à assurer sa tranquillité inté-
 « ricure. Toute fois elle considère comme une dé-
 « marche prématurée, le dessein de faire assem-
 « bler ces troupes en corps. Elle prévoit que
 « l'Empire au lieu d'atteindre par là le but qu'il
 « se propose, ne fera que s'en éloigner, & qu'il
 « donnera matière à la France de concevoir de
 « l'ombrage d'une pareille démarche. En évi-
 « tant de la faire il paroît à S. M. Prussienne
 « qu'on évitera en même-tems de faire une dé-
 « pense inutile, & dont l'Empire se trouveroit
 « d'autant plus obéré, qu'il seroit privé alors
 « des dédommagemens qu'il peut encore se pro-
 « mettre de la part de la France. L'observation
 « d'une exacte neutralité est donc le système qui
 « paroît convenir le mieux à son état présent
 « & à ses véritables intérêts. Par-là le repos
 « & la tranquillité seront maintenus en Alle-
 « magne, & ce sera le moyen le plus sûr d'em-
 « pêcher que les Armées de France n'y remet-
 « tent le pied &c.

La Diette ne présente rien au delà de considérable, si ce n'est que le Duc Charles-Leopold de Mecklenbourg y a fait distribuer aux divers Ministres, un Mémoire contenant des plaintes par rapport à la conduite tenuë dans le *Mecklenbourg* par l'Administration présente de ce Duché. Et quant à l'Armée neutre de l'Empire, quoique les contingens soient tenus sur le pied triplé & qu'il y ait des troupes, en quelque nombre qui s'assembtent sur le *Necker*, il demeure incertain si on les mettra toutes en corps.

Celles de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, aux ordres du Prince de Lobkowitz, qui marchent aux *Pays-Bas*, sont, comme on l'a dit, au nombre de vingt mille hommes, & ayant été successivement rassemblées à *Heilbron*, elles ont toutes passé depuis le *Rhin* à *Keyferswerth*, dirigé ensuite leur route sur *Venlo* où elles ont passé la *Meuse*, & marché de là en corps pour aller joindre l'Armée du Maréchal de Bathiani. On remarque sur les mouvemens de ce Corps, qu'il a continuellement été observé par celui de troupes Françaises qui s'étoit assemblé sur la *Moselle*, & que celui-ci a pris toujours l'avance vers les *Pays-Bas*, où tous les Régimens, tant Infanterie que Cavalerie, ont défilé sans discontinuer, avec plusieurs Bataillons & Escadrons partis de l'*Alsace*.

Les Cours d'*Allemagne* ne nous donnent que très-peu de nouvelles. On ne voit encore à celle de *Bavière* qu'incertitude sur l'état de la négociation du Comte de Chotek & du Baron d'Aylva, dont on a dit quelque chose dans nos derniers Mémoires. Cette négociation est poussée néanmoins avec toute la vigueur possible, tandis que le Ministre de France continue de se donner tous les soins possibles pour en
traverser

VII.

VIII.

traverser la réussite. Quoiqu'il en soit, on n'a pas encore effectué la grande réforme projetée dans les troupes Electorales. Mais celle des troupes Saxonnnes paroît entre tems devoir s'effectuer non obstant les remontrances des Ministres des Cours de *Vienne* & de *Petersbourg* à *Dresde*, contre la résolution du Roi de Pologne Electeur de Saxe; puisque cette réforme est fixée à raison de 25. hommes par Compagnie d'Infanterie, & de 20. hommes dans celles de Cavalerie. S. M. Pol. s'y est déterminée après son retour de *Eranstadt* à *Dresde*.

IX.

Prusse. Le Roi tient ses forces toujours complètes; & selon toute apparence elles continueront d'être tenuës sur ce pied durant la guerre présente, pour faire d'autant mieux respecter sa médiation dans la paix lorsqu'on y travaillera: Car les choses semblent moins à présent concourir à l'ouvrage salutaire d'une pacification générale, qu'on n'en avoit pris la pensée il y a un mois.

Au retour de Sa Majesté de *Pyrmont* à *Berlin*, Mr. de Vetter, Conseiller du Duc Charles-Léopold de *Mecklenbourg*, s'y est trouvé, & en a été reçu gracieusement. Il est venu à dessein de faire connoître aux Ministres de la Cour, que le Duc son Maître avoit pris la résolution de recourir à la générosité & à l'assistance du Roi, afin que S. M. voulût s'employer à le faire remettre en possession de ses anciens droits, en faisant cesser l'Administration Impériale, établie depuis plusieurs années dans le *Mecklenbourg*.

On a répondu à Mr. Vetter d'une manière que le Duc son Maître a beaucoup à attendre du Roi. Aussi est-il allé d'abord à *Domitz* lui en faire raport, & depuis il est revenu à *Berlin*.

ARTI-

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en ECOSSE depuis le mois dernier.

Angleterre. Un projet reçu par la voye d'Hollande à Londres, & contenant de nouvelles ouvertures de paix, fut examiné le 15. Juin par le Roi & ses Ministres dans un Conseil. Mais il fut trouvé avoir le même défaut que les précédens, en ce que les intétêts de la Grande Bretagne & de ses Alliés n'y étoient point mis en proportion avec les avantages que la France & l'Espagne voudroient se réserver. Ce projet fut ainsi rejeté, avec résolution de n'en point accepter, à moins qu'il ne tende à remettre les choses dans le systême d'équilibre que la Cour à déclaré être le seul qu'elle vouloit suivre. De là le renvoi des troupes Angloises aux Pays-Bas fut arrêté. Mais les Membres du parti opposé à celui de la Cour proposerent dans la Chambre des Seigneurs, de représenter au Roi par une Adresse « Que vû le danger extrême
 » auquel on étoit exposé dans le tems présent,
 » après que tous les efforts de S. M. pour la
 » cause-commune de l'Europe, quoique poussés
 » au-delà de ce que la Nation est en état de
 » supporter, se trouvoient inefficaces, & que
 » la défense immédiate du Royaume étoit dé-
 » venue l'objet le plus sérieux & le plus im-
 » portant auquel on devoit s'attacher, l'avis
 » de la Chambre étoit qu'il falloit supplier
 » S. M. de vouloir bien différer de faire passer
 » aucunes troupes nationales au-delà de la
 » mer, »

« met , jusqu'à ce que la sûreté , la paix , &
 « la tranquillité du Royaume se trouvassent
 « assurées plus efficacement. » Mais après quel-
 ques débats , cette proposition eut le sort de
 toutes celles qui avoient été faites jusques-là par
 le même parti. Elle fut rejetée , & l'on s'y atten-
 doit d'autant plus , que tous les avis d'*Ecosse* con-
 couroient à annoncer la dispersion des rebelles
 comme générale. L'ordre fut donné par consé-
 quent à quatre Régimens d'aller s'embarquer à
Gravesend sous les ordres du Général Ligonier.
 Trois autres Régimens ont eu le même ordre
 en *Ecosse* : Et ceux-ci comme les premiers , avec les
 troupes Hessoises commandées par le Prince
 Frederic de Hesse , ont fait voile depuis pour la
Hollande , d'où on les apprend être passées de
Willemstadt à l'Armée des Hauts-Alliés à *Ter-*
Heyde. Elles seront encore suivies par quelques Ré-
 gimens , si la Flotte Françoisise de *Brest* , qui a fait
 voile de l'Isle d'*Aye* avec des troupes de débar-
 quement , n'est pas peut-être un sujet de le retar-
 nir dans le Royaume ; ce qu'on ne pense pas.

Quoi qu'il en soit , l'Escadre de l'Amiral Martin
 l'observe en la suivant : Et la nécessité de pour-
 voir plus efficacement à la sûreté de ce Royau-
 me , a été jugée de saison. On a porté un Bill
 à ce sujet devant le Parlement , qui y a passé ,
 & dont le dispositif est « Qu'il est extrêmement
 « nécessaire pour l'*Angleterre* d'avoir en tout
 « tems un Corps de Soldats capables & expéri-
 « mentés , composé de sujets nés dans ce Pays
 « même , & auxquels la défense du Royaume
 « puisse être confiée légitimement , sous le Gou-
 « vernement de S. M. & de ses Successeurs au
 « Trône. » En conséquence de ce Bill , on a
 fait un règlement pour avoir désormais un Corps
 de

de Milices prêt à agir suivant les circonstances ; & tous les ans on fera une répartition des habitans que chaque Comté d'Angleterre devra fournir pour servir en qualité de Miliciens. Le tout ensemble formera un Corps de 38. mille 550. hommes. Une nouvelle rébellion arrivant , ou le cas d'une invasion, cette Milice conduite par ses propres Officiers, sera envoyée en telle partie de l'Angleterre, de la Principauté de Galles, & du District de Berwick sur la Tweed, que l'on jugera nécessaire, afin d'y demeurer jusqu'à ce que la rébellion soit éteinte. Elle sera subordonnée aux mêmes loix que les troupes réglées, & recevra lorsqu'on l'employera, la même paye que ces dernières.

On travaille dès-à présent à l'exécution de cet arrangement ; on est aussi occupé dans les Ports du Royaume à équiper divers Vaisseaux de guerre pour être joints, en cas de besoin, à l'Escadre de l'Amiral Martin. Précaution que de nouvelles entreprises méditées contre l'un des trois Royaumes, paroissent occasionner. Quant au Bill d'*Atteinder* * il comprend le Comte de Kellye, le Comte de Strathailan, le Lord Pitligo, le Lord Elcho, Mr. Jacques Drummond fils aîné du Lord Strathailan, Mr. Simon Fraser fils aîné du Lord Lovat, le Lord Georges Murray, le Lord Louis de Gordon, le Duc de Perth (mais celui-ci est mort dans son passage en France) le Vicomte de Dundée, le Lord Nairn, le Lord Ogilvie, le Lord Jean Drummond, Mrs. Robert Nairn d'Aldie, Guillaume Gordon de Parck, Jean Murray de Broughton, le vieux Gordon de Clenbucker, le jeune Donald Cameton de Lochiel, son

* On en a dit quelque chose le mois passé page 36.

son frere Archibald Cameron, Louis Cameron de Tor-Castle, Alexandre Cameron de Dungalton, Donald Macdonald de Cloustonald, Donald Macdonald de Lochgarie, Alexandre Macdonald de Keppoch, Archibald Macdonald de Barrisdale, Alexandre Macdonald de Glencoe, Evan Macpherson de Clunie, Lauchlan Maclauchlan de Gastle-Lauchlan, Jean Mac-Kinnon, Charles Stewart d'Ardsheil, Georges Lockhart, Laurent Oliphant de Gask; le jeune Oliphant son frere, Jacques Graham d'Airth, Jean Stewatt nommé communément le Roi Steward, François Farquharson de Monalterye, Mac-Gillivrae de Drumaglash, Malcom Ross de Pitcalny, Alexandre Macleod, Jean Hay Secrétaire du Sceau, André Lumsdale de Lumsdain, le Sr. Guillaume Fidler Clerc de la Chambre des Comtes du Royaume d'Ecosse, & Lauchlan Mackintosh. Ce dernier est Marchand d'*Inverness*, & par son moyen les rebelles entretenoient quelques-unes de leurs correspondances dans les Pays étrangers.

Toutes ces personnes du nombre des Chefs du soulèvement d'*Ecosse*, sont déclarées coupables de haute trahison, au cas qu'elles ne se soumettent pas à la Justice, ou qu'elles négligent de se présenter devant un des Juges de paix du Roi. Le terme qui leur a été donné pour le faire a expiré le 23. Juill. On a aimé de les nommer parce que les troupes sous les ordres du Duc de Cumberland en *Ecosse* sont parvenues à se saisir de quelques-unes, qui ont été amenées à *Londres* où il y en avoit déjà de détenues; que d'autres sont venuës se soumettre à ce Prince & à la clémence du Roi; & que le 12. du même mois tous les Membres de la Chambre Haute se sont assemblés pour examiner le rapport du Comité

mité chargé d'instruire les procédures à la charge des Seigneurs impliqués dans ce soulèvement.

Suivant les intentions de la Cour, déclarées dans une réponse du Duc de Newcastle Secrétaire d'Etat, à la Lettre de Mr. Van Hoëy Ambassadeur d'Hollande en France, au sujet du fils aîné du Prétendant & de ses adhérens *, les Seigneurs Ecoissois faits prisonniers, ne seroient pas traités avec cette douceur qu'il a réclamée ensuite de la Lettre du Marquis d'Argenson. † Comme le public étoit dans l'impatience de voir la réponse dont nous faisons mention, on la lui doit & la voici.

IV.
Réponse du
Duc de
Newcastle à
Mr. Van
Hoey.

MONSIEUR,

JE n'ai reçu qu'avant hier la Lettre dont il a pu à Votre Excellence de m'honorer le 2. de ce mois, nouveau stile, en m'envoyant celle que Mr. le Marquis d'Argenson vous avoit écrite le 26. Mai. Je l'ai remise sur le champ devant le Roi, & S. M. a été dans le dernier étonnement du contenu de cette Lettre; laquelle tant par rapport à ce qui en fait l'objet, que par rapport à la manière de le traiter, est si contraire à son honneur & à la dignité de sa Couronne, qu'elle ne peut que s'en sentir trop blessée pour y faire aucune réponse.

Vous savez, MONSIEUR, de même que Mrs. les Ministres de France, avec quelle scrupuleuse exactitude le Roi a exécuté de sa part & dans la plus grande étendue, le Cartel établi entre lui & le Roi Très-Christien, jusqu'à faire relâcher sur leur parole, tous les Officiers au service de France, qui avoient été faits prisonniers dans les limites de ses Royaumes,

* Cette Lettre est inserée dans nos derniers Mémoires page 70. & suivantes.

† La substance de celle-ci est dans le même Journal, page 47.

Royaumes, & qui ne se trouvoient pas nés sujets de S. M., quoique le service auquel ils étoient employés alors, auroit pû très-justement en dispenser le Roi.

On ne sauroit après cela révoquer en doute le désir sincère de S. M. de remplir tout ce que peut exiger le Droit des Gens, entre des Puissances qui sont en guerre, & de le faire même au-delà de ce qui se pratique ordinairement. Mais pour ce qui regarde ses propres sujets, ni le Droit des Gens, ni les Cartels, ni l'usage, ni l'exemple d'aucun pays de l'Europe n'autorisent une Puissance étrangère & ennemie à s'ingérer au point de rien exiger de S. M. à cet égard. Le Roi Très Chrétien connoit lui-même trop bien le droit attaché à toute Puissance Souveraine pour s'attendre que le Roi puisse penser autrement.

Je ne saurois cacher à Votre Excellence la surprise où a été S. M. de voir que l'Ambassadeur d'une Puissance si étroitement unie avec lui, & si essentiellement intéressée à tout ce qui concerne l'honneur & la sûreté de sa personne & de son Gouvernement, ait pû se charger de lui faire parvenir une demande si inouïe. Je suis très-jâché d'être obligé de vous dire, MONSIEUR, que S. M. n'a pû se dispenser d'en faire porter des plaintes à L. H. r. Messieurs les Etats Généraux vos Maîtres. Du reste j'ai l'honneur d'être &c. A Whitehall le 14. Juin 1746. Signé HOLLES NEWCASTLE.

V.
Déclaration
des Etats
Généraux
au sujet des
plaintes con-
tre Mr. Van
Hocq.

Le Roi ayant en effet porté des plaintes aux Etats Généraux, par Mr. Trevor son Ministre Plénipotentiaire à La Haye, à l'occasion de la Lettre que Mr. Van Hocq leur Ambassadeur à la Cour de France, a écrite au Duc de Newcastle touchant la demande du Ministère de France en faveur du fils du Prétendant, Leurs Hautes Puissances

sances ont fait déclarer à S. M. par Mrs. de Bœtse aer. & Hop, leurs Ministres à Londres : « Qu'É-
« tant si étroitement liées avec la Couronne
« Britannique par les Traités, & s'intéressant si
« fort à la conservation du Gouvernement lé-
« gitime de S. M. de même qu'au maintien de
« la Religion, de la liberté & de la tranquillité
« de ses Royaumes, tout ce qu'on entreprend
« pour les troubler, ne peut que les affliger
« au dernier point : Que leur aversion pour de
« telles entreprises étant connue, elles ne sau-
« roient souffrir qu'une personne qui est revêtuë
« du caractère de leur Ambassadeur, s'émancipe
« jusqu'à interceder ou appuyer des intercessions
« en faveur des rebelles : Que Mr. Van Hoey
« auroit pû considérer que l'intercession de la
« Cour de France, dans le cas dont il s'agit,
« devoit naturellement être plus préjudiciable
« qu'avantageuse, puisque S. Maj. Brit. si elle
« avoit été portée à faire grace, auroit voulu
« le faire de son propre mouvement, & non à
« l'intercession d'une Puissance avec qui elle est
« en guerre ouverte, & qui, dans cette circon-
« stance, a appuyé la rébellion, & que ces rai-
« sons pouvoient légitimement le dispenser de
« se charger de la Lettre que le Marquis d'Ar-
« genson lui a écrite : Mais que comme Mr.
« Van Hoey a tenu une conduite opposée, L.
« H. P. déclarent qu'elles la désapprouvent en-
« tièrement; qu'elles la désavoient; & que vou-
« lant faire cesser le mécontentement qu'un tel
« procédé a causé à la Cour de la Grande Bre-
« tagne, & désirant de la contenter sur la sa-
« tisfaction éclatante qu'elle a demandée à ce
« sujet, elles ont envoyé ordre à ce Ministre
« d'écrire au Duc de Newcastle, une Lettre polie.

» & décente , qui soit conçûe avec tant de cir-
 » conspection & en de tels termes , que S. M.
 » Brit. ait lieu d'être satisfaite de la réparation
 » d'une telle faute. Et que L. H. P. lui ont re-
 » commandé en même-tems d'éviter soigneuse-
 » ment dans la suite , de donner aucun juste
 » sujet de scandale ou de mécontentement aux
 » Alliés de la République. »

Ce seroit là véritablement un déplaisir pour Mr. van Hoey , s'il n'avoit agi en écrivant sa Lettre au Duc de Newcastle , que dans l'esprit de donner des marques de sa bonne volonté. Quoiqu'il en soit , Mr. Van Hoey a écrit le premier de Juillet une Lettre aux Etats Généraux ses Maîtres , laquelle paroît déjà à Londres , pour se justifier auprès de Leurs H. P. & pour les convaincre que s'il est tombé en manquement dans la circonstance qu'on lui relève , c'est par un accident imprévu , & qu'on peut appeller , comme il l'appelle , *un malheur inséparable de la condition humaine* ; que du moins il n'a rien à se reprocher sur la droiture & la pureté de ses intentions. La Cour sans doute se contentera de cet aveu , sans vouloir de satisfaction plus élatante.

L'Amiral Lestock a été déchargé honorablement , & renvoyé absous de toutes les accusations portées contre lui , à l'occasion du combat naval donné le 22. Fevrier 1744. près de Toulon , entre l'Escadre Britannique & la Flotte réunie de France & d'Espagne.

E C O S S E

UNE partie des Seigneurs qui s'étoient rangés sous l'étendart du Prétendant ayant passé en France , d'autres s'étant soumis au Duc de Cumberland , quelques-uns ayant été pris & conduits
 à

à Londres, la dispersion des soulevés s'en est suivie de manière qu'on peut l'annoncer comme générale. La Bataille de *Culloden* l'a effectuée, & ç'a été en même-tems le signal pour tous ceux qui ne vouloient pas s'exposer aux dernières rigueurs, de rentrer dans le devoir. Des Tribus entières sont venues de suite poser leurs armes au pied du vainqueur, qui les a renvoyées chez elles avec des sauvegardes, les faisant jouir par là d'une amnistie générale publiée en leur faveur. Mais nombre d'autres qui avoient promis de suivre cet exemple, & tels entre-autres, que les *Camerons*, les *Macdonnalds*, les *Grants* & les *Frasers*, ne s'étant pas soumis, des détachemens de troupes Royales furent envoyés de tous côtés dans leurs cantons, qu'ils ont parcourus, y ont détruit & brûlé toutes les habitations, porté la désolation jusques sur les montagnes & dans les lieux où les mécontents se croyoient le plus en sûreté, pris tout le bétail qu'ils ont amené successivement vers le Fort *Auguste* où le Duc de Cumberland s'est avancé, & enlevé des personnes de quelque rang, dans le nombre desquelles on met le Lord *Lovat*, l'un des plus zelés Partisans de la Maison de *Stuard*. Les nouvelles publiques de *Londres* donnent de longs détails de ces sortes de faits, que nous croyons superflu de circonstan-

A l'égard du fils du Prétendant il s'est retiré dans l'Isle de *Mull* avec quelques-uns de son parti & le Secrétaire *Murray*. Il y étoit encore sur la fin de Juin, n'ayant pas crû jusqu'ici devoir regagner la côte pour repasser en *France*, à bord d'un des deux Bâtimens sur lequel ils s'étoit embarqué, & qui lui avoient amené le secours en argent & en munitions dont on a fait men-

tion dans nos derniers Mémoires. Ce qui lui reste de monde rassemblé, l'est sous les ordres de Mr. Barrisdale. Mais le Comte de Loudoun cherche à le dissiper, tandis que le Général Campbell le seconde dans l'Isle de *Mull* avec un Corps de Milices. Circonstances qui avec celle que la Flotte Françoisse de *Brest* est en mer, font croire que le Duc de Cumberland restera encore quelque tems avec un Corps de troupes en *Ecosse*, quoiqu'il continué de recevoir journallement au *Fort Auguste* la soumission de nombre de montagnards, qui sont les débris des mécontents. La plupart des Tribus du *Lochaber* ont pris ce parti.

L'Epouse du Lord Ogilvie a augmenté le nombre des Dames prisonnières qui sont à *Edimbourg*. Elle y fut convenue le 26. de Juin. Cette Dame avoit suivi son mari dans tout le cours de la rébellion, & témoigné pour le Prétendant autant de zèle.

On a brûlé publiquement en cette Ville par les mains du Bourreau, l'étendart du Prétendant, & treize des Tribus rebelles pris à l'affaire de *Culloden*; ce qui s'est fait avec cette cérémonie, que les étendarts furent portés en procession au feu, celui du Prétendant par le Bourreau & les autres par des ramoneurs de cheminées qui les y traînent. L'exécution s'est faite aux fanfares des trompettes & timbales, & aux acclamations des spectateurs.

A R T I C L E IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE & aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.

Hollande. Le Marquis de Saint Gilles a terminé son Ambassade d'Espagne auprès de cette République. En conséquence il remit le

27. Juin au Président de l'Assemblée des Etats Généraux, les Lettres de rappel du Roi son Maître, accompagnées d'un Mémoire, par lequel il prit congé de L. H. P., & qui pour être conçu dans des expressions très-remarquables & relatives aux affaires générales, mérite de trouver ici sa place. Le voici mot pour mot.

I.
Mémoire de
l'Ambassadeur d'Espagne.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

IL y a près de douze ans qu'il plut au Roi d'Espagne, mon auguste Maître, de me confier les intérêts de sa Couronne auprès de Vos Hautes Puissances. En tout ce tems je n'ai jamais perdu de vue, un seul instant, l'objet capital du Ministère dont j'avois l'honneur d'être chargé. Je n'ai rien négligé pour maintenir la plus parfaite harmonie, & cultiver la plus solide amitié entre Sa Majesté & votre République. Pour me mettre à portée de servir plus utilement les deux Nations, je me suis constamment appliqué à mériter votre confiance, par mon attention continuelle à rendre à Vos Hautes Puissances & à leurs sujets, tous les services qui étoient en mon pouvoir, & à écarter soigneusement jusqu'aux moindres prétextes de plaintes réciproques.

Vous savez, Hauts & Puissans Seigneurs, en quelle fâcheuse disposition je trouvois les choses en arrivant, & combien une amitié si importante au bien mutuel des deux Puissances, commençoit ici à se refroidir. Des intérêts particuliers mal exposés, & déguisés sous l'apparence du bien public, dispoient insensiblement les esprits à l'aigreur & à une méintelligence qui sembloit annoncer les dernières extrémités.

Vos Hautes Puissances se souviennent encore que l'Angleterre se flatta d'en profiter, lorsque de vastes

espérances la portèrent à rompre avec le Roi mon Maître. Elle remua Ciel & Terre pour engager votre République à faire cause commune avec elle contre l'Espagne. Votre circonspection & votre équité vous firent connoître l'illusion du plan dans lequel on s'efforçoit de vous entraîner.

Jeus alors la délicieuse satisfaction de vous voir prendre le parti le plus digne de votre sagesse & le plus conforme, je ne dis pas à vos véritables intérêts seulement, mais encore à ceux de toute l'Europe & du monde Chrétien. Vous sentîtes que les prétextes ne vous dispensoient pas des engagements que Vos Hautes Puissances ont pris à Utrecht, & en d'autres Traités antérieurs avec la Couronne d'Espagne. Vous m'exposâtes les griefs que l'on vous avoit exagérés, & V. H. P. trouverent dans Sa Maj. un Roi sincèrement magnanime, qui ne connoît d'autres intérêts que ceux qui s'accordent avec les loix de la plus rigoureuse équité; un Allié d'une fidélité invariable dans l'exécution de ses promesses; religieux observateur des Traités; toujours attentif à les faire respecter par ses Sujets, dans toute l'étendue de ses Royaumes, & châtiant exemplairement ceux d'entre-eux qui ont eu l'audace de les enfreindre. Tel vous l'avez trouvé, & je ne risque rien à dire, que tel vous le trouverez dans tous les tems.

J'ai eu l'honneur d'en remettre encore, depuis peu, à Vos Hautes Puissances de nouvelles preuves dans ses dernières résolutions. Les exemples proposés comme des modèles, n'ont pu l'ébranler. Il suffisoit, pour être rejetés, qu'ils fussent préjudiciables à votre République. Dès-là ils étoient contraires aux droites & sincères intentions de Sa Majesté.

C'est en continuant de tenir cette conduite équitable & modérée, que la bonne intelligence se conservera

Verra à jamais entre les deux Etats ; Vos Hautes Puissances faisant aussi , de leur côté , tout ce que l'on peut se promettre de leur équité & de leur droiture ; prévenant , avec prudence , tout ce qui pourroit fonder de nouvelles plaintes ; obligeant leurs Sujets à observer exactement les Traités , & ne souffrant point que les infractions demeurent impunies. C'est ainsi que l'on verra subsister & fleurir de plus en plus la paix , l'union & la bonne harmonie que j'ai toujours regardées comme le plus digne objet de mes travaux , & comme la source du bonheur de vôtre Etat & de la prospérité de vôtre commerce.

J'ai en cela la consolation de savoir que ma conduite a répondu aux gracieux ordres dont le Roi mon Maître m'avoit chargé. Rien de plus honorable pour moi que la faveur qu'il me fait de me rappeler à sa Cour , pour m'employer plus près de sa personne sacrée , comme Vos Hautes Puissances le verront par la Lettre de Sa Majesté que j'ai l'honneur de leur remettre. Que pourrois-je dire qui ajoutât rien à ses royales expressions. Ce doit être dans vos régîtres un monument perpétuel de son amitié pour la République & de la part qu'elle prendra toujours au bonheur & à la gloire de vôtre Gouvernement.

Heureux d'être sûr que je trouverai dans ma Patrie l'approbation de mon auguste Souverain ; oserois-je me flatter de même , Hauts & Puissans Seigneurs , que j'emporterai aussi la vôtre ! Quelque glorieux que soit pour moi mon rappel , j'avoise que je ne puis , sans une extrême sensibilité , quitter une Cour où j'ai reçu de tous les Ordres de l'Etat , de précieuses marques d'affection , d'estime & de bienveillance. Je pars pénétré du plus profond respect pour vôtre auguste Sénat , & de la plus vive gratitude pour vôtre Nation. Mon cœur conservera chèrement par-tout ces sentimens , que l'éloignement ne peut

peut affoiblir. Et lorsque j'aurai l'ineffimable avantage d'être auprès de Sa Majesté, je saisirai avidement toutes les occasions de pouvoir être encore quelquefois utile aux Provinces-Unies. Donné à La Haye le 27. Juin 1746. Signé, le Marquis DE SAINT GILLES.

Le Président des Etats Généraux alla le même jour complimenter de leur part le Marquis de Saint Gilles, à qui on remit le 29. le présent ordinaire de l'Etat, consistant en une chaîne & une médaille d'or de la valeur de six mille florins, outre une de 300. flor. pour son Secrétaire. Le Marquis est parti depuis pour retourner à la Cour, ayant laissé Don Pedro Le Maire, son Secrétaire d'Ambassade, chargé des affaires de Sa Majesté Catholique en ce Pays, jusqu'à l'arrivée du Marquis del Puerto qui vient le remplacer.

Le Comte de Woronzoff Vice-Chancelier de l'Empire de Russie & la Comtesse son Epouse, sont aussi partis de La Haye pour Aix-la-Chapelle, d'où Leurs Excellences ont continué leurs voyages vers Berlin. Le Marquis de Puyfieux, que nous dîmes le mois passé être arrivé chez Mr. Chiquet, est également parti, non pour retourner en Brabant, mais à Paris. Pendant son séjour à La Haye, il a eu plusieurs conférences sur les moyens d'accommoder les affaires générales; mais qui trouverent en cela d'autant plus d'obstacle, que la Cour de Londres avoit rejeté des ouvertures concernant le Cap-Breton, & l'établissement de l'Infant Don Philippe dans les Pays-Bas, aussi-bien qu'un arrangement qui, au défaut de cet établissement, devoit être fait en Toscane. L'on conçoit néanmoins toujours quelque espérance de la négociation des Ministres de l'Etat à la Cour de France; car Mr. Gilles, second Greffier des Etats

Géné-

Généraux, y est retourné avec ordre de prendre conjointement avec le Comte de Wassenauer, le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire, pour amener à une conclusion finale, les affaires sur lesquelles L. H. P. leur ont donné de nouvelles instructions, & en même-tems de ne rien négliger de ce qui pourroit conduire à l'heureux terme d'une pacification générale. Mais on attendroit à cet effet d'autres dispositions de la part de la Cour Britannique.

Des plaintes mal-fondées ayant été portées aux Seigneurs du Gouvernement, contre les troupes-Impériales-Autrichiennes qui ont aux ordres du Maréchal de Bathiani sur le territoire de la République, ce Général en a écrit à L. H. P., & dans sa Lettre qui est très-belle & qui a été rendue publique, il leur marque « Que c'est dans l'amertume de son cœur, qu'il apprend les bruits injurieux qui se répandent en ces Provinces, à la charge des troupes dont il a le commandement, & auxquelles on impute d'avoir commis des pillages & des ravages énormes, des cruautés inouïes, & d'autres excès sur les terres de la République : Que quoique dans les Armées les mieux disciplinées il se trouve toujours des esprits turbulens & libertins, qui bravent la discipline militaire & commettent des desordres que la vigilance des Chefs ne sauroit prévoir, rien n'a été oublié pour les prévenir, soit par l'exactitude des ordres qui ont été donnés, soit par les punitions rigoureuses qui ont été faites de ceux que l'on a trouvés en faute : Qu'il défie personne de prouver qu'on lui ait jamais demandé justice inutilement, ou qu'il l'ait refusée lorsqu'on a pu découvrir les coupables : Qu'il en est de même

III.
*Substance
d'une Lettre
du Maré-
chal de Ba-
thiani.*

» même de l'imputation concernant les Sauve-
 » gardes, sur lesquelles on s'est conformé à l'u-
 » sage pratiqué dans la dernière guerre de Flan-
 » dres, où il avoit été convenu que l'on paye-
 » roit une pistole pour la Patente, ou bien deux
 » pistoles quand on y joindroit un Soldat : Mais
 » que pour porter le dernier coup à la calomnie,
 » il ne balance pas de prier L. H. P. d'indiquer
 » un terme peremptoire, pendant lequel il sera
 » libre à chacun de produire les preuves de ses
 » griefs &c. »

P A Y S - B A S.

LE Maréchal de Bathiani a été nommé par
 l'Impératrice-Reine son Ministre Plénipo-
 tentiaire pour le Gouvernement Général de ces
 Pays, en la place du Comte de Caunitz, dont
 la commission est terminée, & qui envoya le 9.
 Juillet ses dernières expéditions à *Vienne*. S. Ex.
 compte d'y retourner aussi après avoir pris les
 eaux de *Spa*. On saura ainsi bientôt où se ren-
 dront les Colléges préposés à l'administration,
 qui sont à *Aix-la-Chapelle*. Cela dépendra
 des ordres du nouveau Gouverneur Général.
 L'Armée qu'il a sous lui, conjointement avec le
 Prince de Waldeck, qui commande les troupes
 Hollandoises, s'est augmentée considérablement
 à *Ter-Heyde* près de *Breda*, puisque l'arrivée du
 Corps d'Hannovriens venus en dernier lieu de
 leur Pays, a été suivie de celle des Hessois au
 nombre d'environ cinq mille hommes qui ont
 contribué à éteindre le soulèvement d'*Ecosse*, de
 quatre Régimens Anglois qui l'ont également
 jointe, & des vingt mille hommes de troupes
 Impériales-Autrichiennes que le Prince de Lob-
 kowitz

Kowitz, ou les Généraux qu'il avoit avec lui, doivent actuellement y avoir aussi conduit du *Rhin*: ce qui met cette Armée à près de 80. mille combattans; d'où l'on s'attend qu'elle ne tiendra plus gueres sa position, si déjà elle n'en est sortie pour rentrer dans ces Pays, en cherchant à forcer en quelques endroits les lignes que la double Armée Françoisse du Prince de Conti & du Comte de Saxe a faites dans la longue étendue qu'elle occupe, & l'engager, s'il est possible, à une action.

Mais outre le Corps du Prince de Lobkowitz, il doit arriver encore à l'Armée des Hauts-Alliés les Régimens d'Infanterie Autrichienne de Léopold Daun & de Grune qui viennent de *Bohème*, deux Bataillons de celui d'Hildbourghausen qui s'y rendent de la *Stirie* & de *Philisbourg*; le Régiment de Dragons du Landgrave de Hesse-Darmstatt, ci-devant d'Ollone, ceux de Bernes & de Cordoua, Cavalerie, & le Régiment de Festetitz, Hussars, ces quatre derniers venans du *Brisgau*. Deux Bataillons de milices du Tirol, & mille tant Croates qu'Esclavons sont pareillement en marche vers la même Armée: Et pour tout ce nouveau Corps les Lettres réquisitoires ont déjà été remises de *Vienne* aux Cercles de l'Empire par le territoire desquels il devra passer.

Il y a eu pendant quelque-tems, un Camp volant de l'Armée Alliée, composé principalement de troupes legeres, entre *Meer* & *Hoogstraten*, pour observer les mouvemens de celle de France aux ordres du Maréchal de Saxe, & dont les postes avancés ont été jusques aux environs de *Hoogstaten*. Mais il ne s'est passé de part & d'autre rien de remarquable, à l'exception de quelques escarmouches dont les Hussars Autrichiens

ont remporté l'avantage de conduire de tems en tems à leur camp quelques prisonniers. Tant à ce camp que dans toute l'Armée on fit le 26. Juin une triple salve de mousqueterie à l'occasion de la victoire remportée le 16. du même mois par l'Armée de l'Impératrice-Reine près de *Plaisance*.

L'Armée du Maréchal de Saxe à laquelle le Roi revient de *Versailles*, s'est tenuë fort tranquille dans son Camp auprès d'*Anvers*, où elle s'est couverte de lignes & de divers ouvrages, jusqu'au 21. de Juin, qu'elle alla prendre une nouvelle position près de *Ransst*. Divers détachemens en furent faits pour renforcer les postes qu'elle avoit sur les rivieres & en prendre de nouveaux. On en répandit aussi sur le bord des Bruyeres qui sont entre le Village de *Grevenwesfel* & le Bois d'*Oyendonck* : Et pendant le siège de *Mons* auquel on va passer, le Comte d'Etrées plaça huit Bataillons & douze Escadrons du détachement du Duc de Boufflers, depuis *Gelin* jusqu'à *Mezieres*; il fit aussi occuper par neuf Bataillons & dix sept Escadrons qui composoient le reste de ce détachement, le terrain depuis la *Haute-Hayne* jusqu'au chemin de *Charleroy*. Quatre Bataillons & un pareil nombre d'Escadrons de l'Armée du Prince de Conti couvroient en même-tems le quartier que ce Prince avoit devant *Mons*, & où il se rendit le 17. Juin. C'étoit à l'Abbaye de *Belliot* qui est à une demie lieüe de la Place. Entre le chemin de *Charleroy* & la *Haute Dronille*, il y avoit quatre Bataillons & huit Escadrons; depuis *Belliot* jusqu'à *Cuesme* seize Escadrons campés, & autant à conserver la communication avec *Maubeuge* : Et un Régiment de Dragons masquant *Saint Guilain*, étoit chargé de la garde

de

de la Basse-Hayne, dont tous les ponts avoient été rompus.

Telles furent les mesures prises pour couvrir & seconder le siège de la Capitale du Haynaut Autrichien, commandé par le Prince de Conti. Ce fut la nuit du 12. au 13. de Juin qu'on l'investit, & le 16. qu'on y ouvrit la tranchée sous le canon de la Place, dont le feu ayant été terrible & bien entretenu tous ces jours, tua & blessa quelques Ingénieurs & nombre de Soldats. L'assiégeant s'occupa d'abord à vouloir détourner la Droïlle, & faire écouler l'eau des fossés; il fit des travaux considérables à cet effet, s'étant porté dès la nuit du 19. au 20. à 600. toises en avant sur la droite du Fort de St. Pierre par divers zigzags le long du chemin-couvert de communication à la Porte d'Havré, & dans le centre par quatre zigzags sur la capitale du Bastion attaqué, ainsi qu'à la gauche par deux zigzags & une parallèle sur la capitale de la Redoute qui terminoit l'attaque du côté du Mont-Parisel; ce qui lui coûta encore une soixantaine d'hommes tués & blessés, y compris deux Ingénieurs. Une Batterie de douze pièces de canon à la droite, une de dix à la gauche & deux autres de quinze mortiers chacune à la gauche de la Parallèle, secondee par une de 18. pièces de canon qu'on éleva au centre, ne laisserent pas de commencer à tirer le 20. & continuerent sans cesse le 21. mais sans beaucoup de succès. On continua ce jour-là les travaux de la première attaque jusqu'à 80. toises du chemin couvert, en établissant une nouvelle Batterie de 25. pièces de canon & une autre de quinze mortiers, qui commencerent de tirer le lendemain à la pointe du jour. Trois communications sur la droite de la

IV.
Siège & red.
dition de
Mons.

Porte

Porte d'*Havré* & deux sur la gauche furent faites le 22. ce qui procura de s'avancer encore de dix toises vers le chemin-couvert, mais toujours avec perte de plusieurs hommes. L'écoulement des eaux étoit en même-tems ce à quoi l'on s'étoit sérieusement occupé, afin de continuer de ce côté-là le siège à pied sec. Mais cet ouvrage rencontroit tant d'obstacle qu'on le jugea à la fin impraticable. On fut donc obligé de l'abandonner, de transporter ailleurs les batteries, de former de nouvelles attaques, & de tâcher de réduire la Place de la même manière qu'elle le fut autrefois par les Alliés & par les François. Le Comte d'Etrées s'étoit cependant emparé le 24. au matin d'un ouvrage assez avancé dans l'inondation, & fait l'Officier qui y étoit de garde avec 60. hommes prisonnier de guerre. Les assiégeans ayant ainsi employé deux jours à se porter avec leurs batteries vers les ouvrages extérieurs, commencèrent le 26. de les faire tirer, composées ensemble de 140. pièces de canon & de 30. mortiers : Et les éclats des bombes des assiégés, quoi qu'ils portassent de toutes parts, & leur tuassent sans cesse beaucoup de monde outre les blessés, ils ne laissèrent pas le 29. de s'être rendus maîtres à la droite & à la gauche, des Forts les plus près de la Ville, ainsi que de six pièces de canon. Une seule redoute qui restoit à prendre à la porte de *Nimi*, fut emportée le 30. avec perte de 40. hommes morts & blessés, & parmi lesquels étoient trois Officiers des assiégeans. Comme ils n'étoient pour lors éloignés que d'environ 30. pieds de la paliſſade de l'ouvrage à corne situé hors de la porte de *Berthamont*, le Prince de Conti somma la garnison de se rendre. Mais le Comte de Nava

Com-

Commandant de la Place & le Prince de Hesse-Philippsdahl qui y commandoit les troupes Hollandoises, répondirent qu'ils continueroient à se défendre jusqu'à l'extrémité : Et en effet, des grêles de pierre jettées sans relâche de la Ville, incommoderent, outre le feu ordinaire, extrêmement les troupes du siège : car pendant la nuit ce feu, sur tout de leur artillerie, étoit des plus vifs, & pendant le jour leur artillerie étoit si bien servie, que lors qu'on leur avoit démonté une Batterie, elle ne tarδοit pas d'être rétablie peu de rems après ; aussi l'attaque de l'ouvrage à corne de la Porte de *Berthamont* fut-elle impraticable aux assiégeans jusques au 4. Juillet qu'ils voulurent y donner l'assaut. Mais le Prince de Conti préféra d'y porter la sape, parce qu'il avoit appris qu'il étoit miné. Le feu des assiégés fut toujours tel qu'à chacun de ces jours les assiégeans se trouvoient diminués de 70. à 80. hommes. Il leur emporta même au-delà de cent hommes la nuit du 3. au 4. & il y eut plus du double de blessés. Deux fougasses auxquelles on avoit mis le feu le 4. leur firent encore sauter en l'air deux Ingénieurs, six Officiers d'Infanterie, & 60. Soldats.

Malgré toute cette résistance les Grenadiers du siège occuperent le 5. le chemin-couvert de l'ouvrage à corne. L'attaque n'alla cependant pas ensuite avec autant de promptitude qu'ils se l'étoient figurée. Il fallut éventer les mines. Mais comme on continuoit en même-tems à battre en breche de toutes parts, le Comte de Nava fut enfin mis dans la nécessité de demander à capituler le 10. & de passer à la condition de rendre la Place, avec la Garnison prisonniere de guerre.

Le 11. à midi le Régiment de Navarre prit possession de la Porte d'*Havre*. Les Magazins furent livrés le 12. Le 13. la garnison sortit de *Mons* de la manière portée dans la Capitulation, savoir, comme prisonnière de guerre. Mais pour donner aux Officiers de cette garnison une preuve de l'estime qu'ils ont méritée par leur belle défense, le Prince de Conti leur a accordé leurs Equipages, avec la permission & les moyens de les transporter où bon leur semblera. Les bagages sont aussi accordés à toute la garnison par la même considération. Les blessés & les malades restent en Ville jusqu'à leur guérison, avec leurs Médecins & Chirurgiens qui en ont soin, mais aux dépens de leurs Souverains. Ils n'en sont pas moins prisonniers de guerre, de même qu'un nombre proportionné d'Officiers qui y sont demeurés, à celui des Soldats blessés & malades. Les Généraux, l'Etat-Major & la garnison peuvent être rançonnés ou échangée sur le pied du Castel de *Francfort*. Mais seulement la partie de cette garnison que commandoit le Comte de Nava: Car celle qui étoit aux ordres du Prince de Hesse-Philipsdahl, savoir, la garnison Hollandoise, n'est pas admise à rançon. Les routes pour toute cette garnison ont été réglées comme pour les troupes de France, & les étapes leur sont fournis, mais on en tient compte. Quant au Comte de Nava, on lui a donné une marque d'estime de sa personne & de sa défense en ce qu'il lui a été offert de n'être point prisonnier de guerre, & de pouvoir rendre libre à son choix un Officier au dessous du grade de Colonel.

Il a été de plus accordé que tous les meubles, Equipages & autres effets appartenans au Duc
d'Ahren-

D'Ahrenberg, Grand Bailly du Hainaut & Gouverneur de la Ville de *Mons*, resteront dans les endroits où ils se trouvoient à la reddition, sous la garde de ses Officiers & Domestiques préposés à cette fin ; & qu'on pourra les en faire retirer & conduire dans les lieux qu'il trouvera bon d'ordonner ; à quel effet on fournira les escortes, les passeports & voitures nécessaires : Que le Directeur des Postes & ses Commis ne feront inquiétés en aucune façon au sujet de leur administration, non plus qu'à l'égard d'autres commissions dont ils auroient pû être chargés ; & qu'il leur sera dépêché des passeports *gratuits* pour se retirer avec leurs familles & effets en-deçans le 15. d'Août.

À l'égard de *Saint - Ghislain*, le Commandant de cette Place, étant soustrait à *Mons* par ordre de sa Cour, il a été convenu dans la Capitulation, qu'on n'en exigera point la reddition. Ainsi *Saint - Ghislain* reste jusqu'à présent sous la domination de l'Impératrice-Reine.

Retournons à l'Armée Française du Maréchal de Saxe. Sur les mouvemens que faisoit celle des Hauts Alliés pour changer de position, elle leva ses principaux postes, & quitta le 8. Juillet les environs de *Ranst* pour aller camper à *Lier* & derriere la *Nethe*. Le quartier du Maréchal fut établi dans la Ville de *Lier*. Il a laissé sept Bataillons tant dans la Ville que dans la Citadelle d'*Anvers*, & n'a pas fait son mouvement de *Ranst*, sans avoir auparavant établi des Batteries dans le Fort de *Saint - Philippe* & dans celui de *Polder*, pour rester maître de la communication avec l'*Escaut*. Il a assuré aussi celle avec *Dendermonde*, en retranchant deux Têtes de pont faites à *Hamme* sur la *Durme*. Il en a fait autant du passage de routes

les autres rivières. Mais la conservation du Fort *Sainte Marguerite*, ne lui ayant paru d'aucune utilité, il l'a fait démolir entièrement. Les fortifications d'*Ypres* ont eu le même sort. Pour les principaux postes, le Maréchal de Saxe en décampant, a mis le Marquis du Chayla avec la réserve à *Geel*; le Comte de *Löwendahl* s'est porté à *Louvain* avec un corps composé de nombre de Bataillons & Escadrons. Et comme d'un autre côté le Prince de Conti a reçu depuis peu un gros renfort de la *Moselle*, le Camp volant du Duc de *Boufflers* qui étoit à *Binch*, est marché aussi vers *Louvain*, par *Halle* & par *Bruxelles*. Toutes dispositions qui portoient sur des entreprises ultérieures. *Charleroy* est où les François se sont attachés après la reddition de *Mons*. Ils l'ont investi pour le réduire, & font mine d'avoir incessamment des troupes au tour de *Namur*.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en
ITALIE depuis le mois dernier.

I. *Continuation du Journal des Armées.*
AU moyen de divers mouvemens assez remarquables, faits par le Roi de Sardaigne peu après son arrivée sous *Alexandrie* où étoit son Armée, il la mit d'abord dans une position fort heureuse. Après l'avoir renforcée par tous les détachemens qui pouvoient la joindre, il fit travailler en diligence à l'établissement de deux Ponts sur la *Bormia*. Le 8. de Juin il passa cette rivière, & marcha le 9. en bataille vers *Novi*, comme à dessein d'attaquer le corps d'Armée Française commandée par le Maréchal de *Maillebois*.

Bois. Ce Général crut là-dessus devoir quitter son Camp pour lors à *Passurana*, afin de se réplier sur *Gavi*. Le Roi qui remplissoit par là le but qu'il s'étoit proposé de s'ouvrir la libre communication avec l'Armée Impériale-Autrichienne, laissa *Tortone* sur la gauche & s'avança directement vers *Voghera*; ce qui effectua que le Corps de troupes Espagnoles posté dans le *Lodesan*, repassa le *Pô*, & rejoignit le gros de l'Armée de l'Infant Don Philippe sous *Plaisance*, à l'exception néanmoins de celui qui étoit à *Codogno*. Sur ces mouvemens le Général de Roth avec son Corps de troupes Autrichiennes, s'avança de *Pizzighitonne* jusqu'à *Aqua-Negra*, pour être à portée de se diriger sur les opérations de l'Armée du Prince de Lichtenstein dont il étoit détaché, & sur ceux de Sa Majesté Sardaignoise. Le Baron de Bernclau s'empara sur ces entrefaites de *Ripalta*, Château de conséquence, où il fit 534. prisonniers Espagnols, après avoir éprouvé de ceux-ci toute la résistance qu'ils purent faire. Le Château de *Montechiaro* suivit deux jours après le sort de celui de *Ripalta*. Le Baron d'Andlau s'en rendit maître, & y fit 330. hommes prisonniers outre seize Officiers.

Ces prises & la nécessité aux Espagnols de se faire jour, préparoient à l'événement d'une grande action. On la comptoit le 11. d'autant plus prochaine, que le Comte de Gages avoit pressé l'arrivée à son Armée de celle du Maréchal de Maillebois qui y marchoit à grandes journées, pour tomber à l'improviste & conjointement avec toutes les forces réunies des trois Couronnes & les auxiliaires de *Genes*, sur celle de l'Impératrice-Reine commandée par le Prince de Lichtenstein, avant que celle-

ci ne fût jointe par l'Armée Piémontoise. Le 16. fut le jour qui signala le dessein de ces Généraux. Une Bataille meurtrière en est l'époque. Leurs Armées eurent un sort tout contraire à leur dessein. Elles y furent battues. Et pour donner à nos Lecteurs une idée parfaite de cette action, il faut se servir des relations les plus justes pressées de part & d'autre. Voici celle que les François en ont fournie non sur le champ, mais quelques jours après, afin que les circonstances y fussent détaillées avec plus d'exactitude.

II.
Relation
Françoise
d'une Ba-
taille don-
née près de
Plaisance.

LA situation dans laquelle l'Armée Espagnole, commandée par l'Infant Don Philippe, se trouvoit sous Plaisance, avoit déterminé ce Prince à demander dès le 18. du mois de Mai au Maréchal de Maillebois, de lui envoyer dix Bataillons François. Ce renfort n'étant pas suffisant pour mettre l'Infant en état d'exécuter le projet qu'il avoit formé d'attaquer les Autrichiens, il envoya ordre le 6. de ce mois au Maréchal de Maillebois de venir le joindre avec le reste de son Armée. Ce Général exécuta les ordres de l'Infant, & l'Armée Françoise ayant marché par Tortone, se rendit au Camp des Espagnols près de Plaisance. Le Maréchal de Maillebois y étoit arrivé le 14., & il avoit eu avec l'Infant, le Duc de Modene & le Comte de Gages, une conférence dans laquelle il avoit été décidé, qu'il étoit d'autant plus nécessaire d'attaquer les ennemis dans leurs retranchemens, que le Roi de Sardaigne, qui s'étoit porté à Novi aussi-tôt que les François avoient quitté ce poste, les suivoit, & n'étoit éloigné d'eux que de deux jours de marche. Il avoit été arrêté dans la même conférence, que l'attaque résoluë se feroit le 16. avant le jour. Les dispositions pour cette entreprise furent ainsi ordonnées

Le 15. par l'Infant & par les Généraux qui se trouvoient avec lui. Le même jour, à l'entrée de la nuit, les troupes Espagnoles & Françaises se mirent en marche sur sept colonnes, dont quatre étoient formées par les Espagnols, & les trois autres par les Français. Ces dernières ayant débouché sur les postes avancés des ennemis, elles les forcèrent de se replier, & d'abandonner les Cassines qu'ils avoient fortifiées. Les mêmes colonnes, composées des troupes Françaises, après avoir délogé les Autrichiens de tous les postes qu'ils avoient en-deçà du Refudo, se rejoignirent à la pointe du jour, & elles marcherent pour attaquer leur Camp, par les différens endroits qui leur avoient été marqués. Dans le même-tems, celle des quatre colonnes Espagnoles commandée par le Marquis d'Aramburu Lieutenant Général, étant soutenue du Régiment des Gardes Espagnoles & de la Brigade de la Couronne, attaqua avec tout le courage possible la Cassine de St. Dominique, laquelle appuyoit la gauche des Autrichiens, & qui étoit garnie d'un corps d'Infanterie, & fortifiée par un retranchement dans lequel ils avoient placé quinze piéces de canon. Aussi tôt le Maréchal de Maillebois passa le Refudo en bataille : Mais dans le moment qu'il se disposoit à soutenir la colonne Espagnole, il s'aperçut que la Cavalerie ennemie & le feu prodigieux de la Batterie placée dans la Cassine, avoient obligé cette colonne de se replier. Voyant qu'elle commençoit à être en déroute, il se mit à la tête des Dragons qu'il fit combattre à pied, & il fit avancer le Marquis de Voluire, lequel avec 200. Carabiniers, arrêta l'impétuosité de la Cavalerie Autrichienne. Par cette disposition l'Infanterie Française qui soutint pendant quelque tems l'affaire, auroit résisté aux grands efforts des ennemis, si un nouveau corps de leur Cavalerie, en

prenant en flanc cette Infanterie , n'y avoit jetté le desordre , que le Maréchal de Maillebois tenta inutilement de diminuer. Il fit en cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre de sa valeur , & il prit un Drapeau qu'il porta en avant de la Ligne , dans l'espérance de ranimer le courage des troupes , & de les ramener à la charge. N'y ayant pas réussi , il se retira avec l'Infanterie en-deçà du Refudo & du Rio-Commun , & ce ne fut que derriere le Naville qu'il parvint , avec les Officiers Généraux & ceux de l'Etat Major , à rallier les troupes. Pendant cette action qui se passoit à la droite , le Comte de Gages avoit commencé l'attaque de la gauche , & étoit parvenu à s'emparer des deux Redoutes de St. Lazaire. Les Gardes Walonnes les prirent & en furent chassées deux fois , avec une si grande perte de leur part , que l'Infant n'espérant plus dans cet instant de pouvoir rétablir le combat , il ordonna de faire retirer les troupes de la gauche. Le Maréchal de Maillebois , qui avoit rallié l'Infanterie à la droite , ayant reçu le même ordre , l'exécuta , & il ramena les troupes qui étoient sous ses ordres au Camp sous Plaisance , où les colonnes Espagnoles étoient déjà arrivées. On ne peut donner assez d'éloges à la capacité que le Maréchal de Maillebois a fait paroître en cette occasion , où les Officiers Généraux se sont infiniment distingués , ainsi que tous les autres Officiers. Les François , suivant le détail qu'on a reçu , ont eu onze cens hommes , ou environ de tués , & trois mille de blessés , ou faits prisonniers. Dans ce nombre sont compris quarante Officiers tués & 225. de blessés. Le Chevalier de Rochechouart-Fauoas , Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou , & le Marquis de Lescure , Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Dauphin , Dragons , ont été tués. Les principaux Officiers

bleffés

bleffés sont Mr. de Turmel, Brigadier & Capitaine d'une Compagnie de Mineurs; le Comte de Revel, Colonel du Régiment de Poitou; le Chevalier de Teflé, Colonel-Lieutenant de celui de la Reine; Mr. de la Rocheaymon, Colonel du Régiment de ce nom; Mr. d'Imecourt, Colonel de celui de Perigord; le Marquis de Casteja, Colonel de celui de Tournaisis; & Mr. de Moncalm, Colonel de celui d'Auxerrois.

Les Espagnols qui n'ont pas lieu de se flatter beaucoup dans l'événement de l'action qu'on décrit, en donnent posément le détail de la manière suivante.

LE Maréchal de Maillebois étant arrivé le 13. de ce mois avec dix mille hommes, à cinq milles de Plaisance, il se rendit le 14. dans cette Place. Il y eut le 15. jour de repos. La nuit du même jour l'Armée Espagnole, Françoisise & Napolitaine se mit en bataille dans l'ordre suivant. L'aîle droite composée des troupes Françoisises, étoit commandée par le Maréchal de Maillebois, qui avoit avec lui le Marquis de Mirepoix. Le Duc de Modene & le Comte de Gages commandoient au centre. L'aîle gauche étoit sous les ordres du Lieutenant-Général d'Aramburu & de Mr. de Wirtz. La droite fut postée à Uffolengo, le centre en face de Saint Lazare, & la gauche appuyée à un ruisseau qui est entre la Nura & la Trebbia. Le Maréchal de Maillebois dont le flanc fut soutenu par la Cavalerie Espagnole, commença l'attaque trois heures avant le jour, & avec tant de succès, que le Régiment de Nadasti, Hussars, fut extrêmement maltraité. Il défit aussi deux autres Régimens des Autrichiens, & prit un petit Fort que ceux-ci avoient élevé, & dans lequel il s'empara de dix canons. Les troupes du centre qui tarderent quelque-tems à donner

I I.
Rélacion
Espagnole
de l'action
du 16. Juin.

donner, parce qu'elles étoient occupées à prendre une position favorable, n'ayant engagé le combat qu'à la pointe du jour, les Autrichiens eurent le tems de couper l'aile droite, de la séparer du centre, & de reprendre non-seulement le poste qu'ils avoient perdu, mais aussi les dix piécés de canon. Les Espagnols & les Napolitains ayant commencé leur attaque avec beaucoup de vivacité, réüssirent à forcer un premier retranchement des Impériaux. Mais ils furent arrêtés par un second, qui outre les fossés pleins d'eau dont il étoit entouré, étoit encore garni d'une bonne artillerie dont les piécés se croisoient. Malgré plusieurs attaques qu'ils firent successivement, il leur fut impossible de passer outre. L'aile gauche donna de son côté avec beaucoup de valeur. Elle pénétra jusques dans les lignes; mais n'étant point soutenüe, elle se trouva enveloppée de tous côtés par les Autrichiens. Le Lieutenant-Général d'Aramburu & Mr. de Wirtz Maréchal de Camp, ayant été blessés, furent faits prisonniers de guerre avec quelques uns des Bataillons qui formoient la gauche. Ces contretems déterminèrent le Comte de Gages, après un combat qui avoit duré près de neuf heures, de faire retirer ses troupes, & de rentrer avec l'Armée dans les retranchemens sous Plaisance. Le Prince de Lichtenstein fit rester pendant plus d'une heure & demie, la sienne sous les armes, pour montrer qu'il étoit tout prêt à tout événement, au cas d'une nouvelle attaque. Pendant les six premières heures de l'action il parut que la victoire balançoit du côté des Espagnols & des François; mais les choses ayant changé à l'avantage des Autrichiens, le combat fut décidé en leur faveur, & ils demeurèrent maîtres du champ de bataille. La perte que les Espagnols, les François & les Napolitains ont faite dans cette action, est estimée

estimée monter à environ dix-mille hommes, tant morts que blessés & prisonniers, la plupart des Gardes Espagnoles & Walonnes & des Régimens de Dragons qui ont mis pied à terre. La Cavalerie Espagnole a peu souffert, parce que le terrein qu'elle occupoit, étoit trop resserré pour qu'elle pût prendre part avec succès à l'engagement. Les François qui ont essuyé le premier feu, ont aussi beaucoup souffert, entre-autres le Régiment de Poitou. Il y a eu neuf Canons & trente tant Drapeaux qu'Estendards pris sur les troupes Espagnoles & Françoises. Quant à la perte des troupes Autrichiennes, les Lettres de leur camp de St. Lazare la portent entre trois & quatre mille hommes. On y marque en même-tems que le Régiment de Nadasti, celui de Bernclau & deux autres Régimens ont beaucoup souffert.

Suivant cette Rélation la perte des Espagnols passeroit celle des François, puisqu'ensemble elle iroit à dix mille hommes.

Ce qui est détaillé de la même action du côté de l'Armée Autrichienne, renferme ce qui suit.

PAR des dépêches interceptées, dont on assure que le Roi de Sardaigne avoit fait part aux Généraux de l'Armée de l'Impératrice-Reine, on sçut que l'Armée Française du Maréchal de Maillebois ne se portoit à joindre celle de l'Infant Don Philippe, que pour fondre sur nous à l'improviste. Aussi effectua-t-elle son dessein le 16. Juin. Le Prince de Lichtenstein, tout malade qu'il étoit à Fiorenzuola, où il s'étoit fait transporter, en revint le 14. sur l'avis qu'on lui en avoit donné. Il voulut participer à l'action, & l'ayant heureusement terminée par une victoire, il retourna d'où il étoit venu, plein de fatigue.

III.
Autre Ré-
lation de
la même
action.

Dès la nuit du 15. au 16. l'Armée combinée des trois Couronnes sortit de ses retranchemens pour nous livrer la bataille projetée. Nôtre flanc gauche se trouvoit pour lors couvert par les Waras dins aux ordres de Mrs. de Meinski & Macquere, occupans diverses cassines & redoutes, & étant soutenus par les Généraux de Nadasti & Dessoffi avec les Régimens de Baroniai & Trips. Ce fut de ce côté là & vers les dix heures du soir, que commencerent des décharges de Mousqueterie, lesquelles augmentant successivement, toute l'Armée alla aux armes. Les Waras dins se soutinrent cependant toute la nuit, en disputant pied à pied le terrain. Nous avions devant le front de la Cavalerie dix Compagnies de Grenadiers sous les ordres du Colonel Marini, pour être portées au besoin vers le flanc de cette même Cavalerie. Quatre en furent détachées aux ordres du Comte de Heberstein, soit pour soutenir les Waras dins, soit pour couvrir leur retraite.

Deux Bataillons, l'un de Vettes, l'autre de Forgausch, furent en même-tems conduits par le Colonel Eppel au Général Serbelloni, commandant la deuxième ligne de la Cavalerie, pour qu'il en usât à couvrir son flanc & à gagner du tems pour le grand mouvement en arriere qu'on s'étoit proposé de faire faire à toute la Cavalerie de cette même aîle gauche: Car durant la nuit, qu'une des colonnes ennemies étoit aux prises avec les Waras dins, une autre en faisant un grand circuit, tournoit nôtre gauche de Cavalerie pour la prendre à dos. On ne s'en apperçut qu'au jour. Aussi les Waras dins ayant perdu toutes leurs Cassines, & les Hussars se battant en retraite à leur façon, la Cavalerie alla se ranger en ligne, avec le grand flanc
d'Infans.

d'Infanterie, qu'on tenoit déjà toute prête derrière le canal appelé San-Bonico.

Les quatre Compagnies de Grenadiers dont on a fait mention, formoient le flanc de cette Cavalerie, pendant que les Hussars se tenoient un peu en avant de la ligne, & que des Warasdins dispersés dans des fossés, couvroient le front de la Cavalerie qui se trouvoit placée derrière le Canal. Les six autres Compagnies de Grenadiers avec Mr. Marini, s'y rendirent aussi. Quatre furent placées à l'extrémité de l'Infanterie & deux autres entre des Bataillons.

L'ennemi trouvant un si grand espace de terrain abandonné, s'imagina une retraite de nôtre part. Il s'approcha un peu de la chaussée qui borde le Canal; mais il y fut reçu par un grand feu de canon & de mousqueterie, auquel il répondit de même pour se faire une ouverture. Le Général Luchessi s'apercevant sur cette entrefaite, qu'on vouloit le déborder sur la droite, & que même le flanc ennemi étoit découvert, y ayant peu de Cavalerie, il fit si à propos un mouvement, qu'il gagna ce flanc.

Les décharges de nôtre Infanterie furent pour lors redoublées. Les Hussars sous le Général Nadassi, donnerent en même-tems. Les Warasdins & les Compagnies de Grenadiers se mêlèrent aussi de l'affaire. Ceux-ci furent suivis de quelques Bataillons qui y prirent également beaucoup de part. L'ennemi forcé ne songea ainsi qu'à la retraite. Pour la couvrir il jeta du monde dans toutes les cassines qu'il rencontra, mais qu'il perdit l'une après l'autre; ce qui nous donna un grand nombre de prisonniers, sans compter ceux qui furent faits en rase campagne tant par la Cavalerie que par l'Infanterie, où l'une & l'autre prit aux ennemis plusieurs

plusieurs Drapeaux & quelques Canons.

Pendant que les choses alloient de cette façon à nôtre gauche, le feu étoit encore des plus vifs à nôtre droite; on dut par conséquent y envoyer des renforts de Cavalerie & d'Infanterie, qui y arrivèrent à propos. Nous y étions dans la position suivante. Nôtre droite d'infanterie, appuyée à la chaussée de Ponte-Nura à Plai'ance, avoit devant elle le grand Bâtiment de San-Lazaro occupé par un Détachement de 400. hommes & deux Compagnies de Grenadiers, sous le Colonel Gorani. Sur sa droite entre cette chaussée & celle de Cremona, étoient les Régimens de Savoye & de Portugal; & au-delà de cette dernière celui de Dessoffi, Hussars, qui laissant entre lui & ce qu'on appelle le Pô-Morto un assez grand vuide, on y avoit fait camper depuis deux jours, quatre Bataillons & un détachement de 200. Chevaux aux ordres du Général Novati, qui devoit joûtenir les Esclavons. Ceux-ci répandus dans des redoutes & aes cassines, couvroient tout ce grand front depuis San-Lazaro jusqu'au Pô-Morto.

Mais l'attaque ayant commencé de ce côté-là vers une heure & demie du matin, les décharges des ennemis firent plier les Esclavons, qui ne firent qu'une foible résistance. Ils perdirent successivement toutes leurs redoutes & cassines, & laisserent leur Colonel Boudai prisonnier. L'ennemi en s'avancant, donna de suite sur les quatre Bataillons du Général Novati. Ceux-ci soutinrent autant que leur petit nombre le permit, & jusqu'à ce que les Généraux de Botta & de Bernclau, arrivés avec des Bataillons détachés de la droite, firent perdre du terrain à l'ennemi, en lui reprenant toutes les cassines & redoutes qui avoient été occupées par les Esclavons.

Pendant

Pendant qu'une colonne ennemie, qui s'étoit avancée sur le chemin de Cremona, attaquoit ces derniers (c'est ce qui est ici à remarquer) une seconde colonne où il y avoit beaucoup de Cavalerie, défiloit par un chemin pratiqué à travers le Pô-Morto, pour prendre les nôtres en flanc; & ce fut là que donnerent les 200. Chevaux dont il a été question, sans laisser le tems à ces colonnes de se former. Ils étoient soutenus par les deux Régimens de Cavalerie, commandés par les Généraux de Linden & de Steinbach. Ce coup décida en grande partie du succès de l'aîle, puisque si l'ennemi eut pu gagner le chemin de Cremona, la victoire se devoit en sa faveur. Il ne s'agissoit de rien moins que de nous envelopper.

Durant l'action nôtre gros canon sous Plaisance n'a point discontinué de tirer à droite & à gauche sur ce qu'il découvroit d'ennemis. Mais ce qui formoit le véritable front de nôtre Armée, & qui par sa position couvroit nos batteries, n'agit en aucune façon, il n'en eut nulle occasion; c'étoient nos Bataillons de la première ligne au nombre de dix huit, dont l'ennemi ne s'approcha point.

Le champ de Bataille fut gagné après huit heures d'un combat opiniâtrément disputé. Nous y restâmes pendant près de deux heures. Les Espagnols & les François se sont retirés du mieux qu'ils ont pu dans leur ancien camp sous Plaisance, nous ayant laissé au delà de quatre mille prisonniers, avec les Officiers. Il y a de ceux-ci 271. y compris les Généraux Aramburu & Wirtz. Et quant à leurs morts & blessés il est de près du double de leur aveu même; ainsi cette journée leur a coûté près de douze mille hommes, dont tous les blessés Officiers & Soldats ont été renvoyés à Plaisance le 17. lendemain de la Bataille, mais sous une obligation signée de ne point

point servir jusqu'à ce qu'ils ayent été échangés : Notre perte en tués & blessés ne passe pas de beaucoup les trois mille hommes, & nos prisonniers sont d'environ 500. hommes, ceux-ci revinrent d'abord par échange.

Le Général Keyl des nôtres blessé à un œil, l'a perdu depuis. Nous avons quelques Officiers qui ont été tués, & dont les principaux sont le Baron de Geyersberg, Colonel; les deux Comtes de Turn, Capitaines de Cavalerie, & divers autres de moindre rang. Le nombre des blessés est de près de 70. depuis le grade de Colonel jusqu'à l'Enseigne; & cela suivant une liste qu'on en a dressée. Tous nos Généraux se sont couverts d'une gloire immortelle dans cette action, de même que tous les Officiers qui ont eu à combattre; & l'on ne sauroit trop louer non plus le courage que le Soldat animé y a fait paroître. On n'oubliera jamais cette glorieuse action pour les armes de notre auguste Souveraine, pour la circonstance que sa Cavalerie a su donner si à propos, & quoiqu'en si petit nombre sur plusieurs Corps d'Infanterie ennemie, & que vaillamment secondée par des Croates & des Warasdins, elle est parvenue à les entamer.

Le Prince de Lichtenstein, que ses indispositions n'avoient pas empêché de se trouver à la Bataille, dont nous venons de donner les relations de chaque parti, s'est rendu depuis à *Cazal-Maggior*, pour tâcher d'y rétablir la santé. Il a chargé le Marquis de Botta d'Adorno, du commandement de l'Armée, conjointement avec le Général Broune. Le Lieutenant-Général de Bernclau, après la même action, a été envoyé deux fois auprès du Roi de Sardaigne pour concerter la suite des opérations que les troupes Impériales - Autrichiennes exécuteront contre celles de France

France & d'Espagne. Le Général Linden y a été aussi envoyé. Entre-tems l'Armée Piémontoise d'environ 22. mille hommes & conduite par Sa Majesté Sardaignoise, a continué, mais à petites journées, de s'avancer vers celle de l'Impératrice-Reine. On voit le journal de ses marches faites avec beaucoup de prévoyance pour resserrer les ennemis du côté du *Milanez*. Toutes les rivières qu'elle a passées sur des Ponts jetés ou établis, y font un détail. Et delà on peut annoncer sa jonction comme effectuée présentement. Il y a eu dans le cours de cette marche diverses petites escarmouches; & le Roi a fait renforcer d'un détachement de 400. hommes la garnison de *Pavie*, qui est toute composée de ses troupes; elle est de six Bataillons. Ce qui a porté à cela Sa Majesté, c'est que cette Place, d'une situation avantageuse par l'ennemi, auroit pû courir risque d'une surprise.

Six jours après la bataille donnée, un renfort arrivé d'Allemagne pour l'Armée Impériale Autrichienne, vint la joindre. Il étoit composé du Régiment de Dragons de Saxe-Gotha, & de ceux d'Infanterie de Jean Palfy & de Wenceslas Wallis, d'un Bataillon de Keyl, & de 500. recrues; et qui donne une augmentation de plus de six mille hommes à cette Armée, qui conjointement avec celle des Piémontois, est en force de plus de 60. mille combattans. Elle a recommencé le 28. à bombarder *Plaisance* avec plus de force qu'elle n'avoit encore fait; plusieurs incendies en ont suivis: & comme l'on continué à y jeter des bombes, & à resserrer de plus en plus le Château, il paroît que les Espagnols auront peine, quelques mesures qu'ils prennent, d'éviter que cette importante Place ne tombe bientôt

tôt sous le pouvoir des Impériaux & Piémontois. Car leur Armée avec le Corps du Maréchal de Maillebois, qui peut aller à 43. mille hommes, après bien des manœuvres faites au-tour de cette Place, ensuite de la Bataille du 16. , a pris le parti de se mettre dans le *Lodesan* & en divers autres endroits du *Milanez* pour y trouver les subsistances qu'ils ne pouvoient avoir à leur Camp. Ils s'y sont depuis comme partagés en trois Corps, dont l'un est toujours à *Lodi* ou s'est rendu l'Infant Don Philippe; un autre composé de troupes Françaises, s'est placé sur le *Lambro*, & le troisième à *Codogno* & aux environs jusques aux ponts de *Plaisance*, sans qu'il ait pû être mis en pratique de leur empêcher cette étendue. Mais il n'est pas vraisemblable qu'ils pourront rester long-tems dans une telle position, tant pour les préparatifs que le Roi de Sardaigne & les Généraux Impériaux font afin de les réduire, qu'à cause que tout le de Pays qu'ils occupent est en partie ruiné, à moins qu'ils ne puissent tirer des subsistances de l'Etat de *Crème*, du *Bressan* & du *Veronois*, ensuite d'une permission de la République de *Venise* qu'on dit leur être donnée.

Les habitans de *Plaisance* les ont suivis de ce côté-là du *Pô*, s'étant retirés les uns à *Milan*, les autres à *Cremone*, *Parvie*, & ailleurs, afin d'y voir quelles seront les suites de ces mouvemens, & d'y attendre ce qui s'en présentera. On assure qu'il n'y a que les gens aisés qui ayent eu cette permission. Il est resté une forte Garnison Espagnole dans *Plaisance*, commandée par le Comte de Castellar.

Le Général de Roth, de l'Armée de l'Impératrice-Reine, est resté de son côté à *Aqua-Negra* pendant la Bataille, & y a été renforcé de manière

niere, qu'au commencement de Juillet son Corps étoit de près de dix mille hommes.

On remettra à un autre mois la suite des opérations des deux Armées, pour ne pas passer sur ce que présente le reste de l'Italie en faits remarquables.

Toscane. A tout événement on se tient prêt dans cet Etat à prendre le parti que la sûreté ou l'intérêt public rendront nécessaire. L'ordre en est venu de l'Empereur. Pour cet effet on a assemblé au mois de Juin, à deux lieues de *Pise*, un Corps de sept mille hommes d'Infanterie & de deux mille de Cavalerie, dont le commandement a été donné au Marquis du Châtelet, Seigneur Lorrain. Il y a formé un Camp, & reçu un train d'artillerie composé de douze canons de batterie, de douze de moindre calibre & de six mortiers. On y a aussi conduit 32. Pontons avec des Madriers & autres choses nécessaires pour jeter des ponts. Circonstance qui donneroit lieu de croire que ces troupes, après avoir campé quelque-tems, se mettroient ensuite en marche, si elle pouvoit porter sur la rupture de la neutralité; ce qu'on ne sauroit se persuader. On présume donc avec plus d'aparence que les mouvemens ordonnés par Sa Maj. Imp. ont du rapport à des différends survenus entre le Grand Duché & la République de *Genes*, & qui sûrement n'ont point diminué depuis le parti que cette République a pris dans la présente guerre. Car tout se fait de concert avec les Commandans des Vaisseaux de guerre du Roi de la Grande Bretagne, que le Marquis du Châtelet est allé trouver à *Livourne*, où il a eu une entrevûe avec le Chef d'Escadre Towshend.

Genes. L'armement de la *Toscane* à portée des frontieres de la République, les fréquentes apparitions de divers Vaisseaux Anglois sur les côtes & des mouvemens de troupes Piémontoises du côté de *Savonne* & de *Final*, ont fait prendre un redoublement de précaution à la République. Elle a envoyé des renforts dans les deux dernières Places, & à la Forteresse de *Sainte-Marie*; elle a fait aussi renforcer les postes du côté de *Novi* où le Roi de Sardaigne en marchant avec son Armée, a laissé deux mille hommes; & conséquemment à ses ordres, les avenues du Golfe de la *Spezie* ont été garnies de plusieurs pièces de gros canon. Car la situation présente de la République est très-embarrassante pour elle; son territoire est ouvert de bien des côtés aux troupes Piémontoises, depuis que le Maréchal de Maillebois s'est mis en marche avec son corps d'armée François, pour joindre l'Armée de l'Infant Don Philippe: Ces troupes y exigent de grosses contributions. *Novi*, cette Ville seule qui a déjà payé deux cens mille livres, est taxée à une seconde somme de la même force. Les ennemis parcourent le Pays. On s'y oppose à la vérité vigoureusement; on en repoussé même de tems en tems: on l'a fait depuis peu à *Cadebonna*, où un détachement de Piémontois ayant donné l'assaut, fut culbuté & poursuivi jusqu'à *Altare*. Autant arriva peu après sur les montagnes du Marquisat de *Final*: Les troupes de la République en ont délogé un autre détachement de celles du Roi de Sardaigne, & pénétré jusqu'à *Botero* qu'elles ont pillé & saccagé. Mais delà il ne s'en suit pas moins de désolation pour les habitans de l'une & de l'autre domination.

Cependant non obstant la vigilance des Navi-

Les Anglois & quelques Bâtimens Piémontois qui continuent de croiser sur les côtes, une Felouque d'*Antibes* apporta encore à *Genes*, sur la fin du mois de Juin, quarante caisses d'argent monoyé pour les troupes Espagnoles de l'Armée de l'Infant Don Philippe.

On n'a rien à rapporter des affaires de l'Isle de *Corse*.

Venise. Cette République fort tranquille n'offre également rien d'intéressant pour l'étranger. Sa neutralité quant aux affaires de l'*Italie* la met tellement en sûreté, qu'ayant jugé à propos de reformer quelques mille hommes de ses troupes, une partie s'est allée engager dans l'Armée Imp. & le reste est entré dans celle des trois Couronnes alliées.

Naples. On continuë dans tout le Royaume, & l'on redouble même depuis la Bataille de *San-Lazaro* près de *Plaisance*, toutes les mesures convenables par terre & par mer pour se mettre à l'abri d'insulte. C'est là tout ce qu'on a de cette Cour à annoncer au public, qui puisse être de quelque remarque, outre le Camp d'observation dont on a fait mention, & qui est formé entre la *Pouille* & l'*Abruzze*.

Le Marquis de Fogliani, Seigneur d'une érudition profonde, & ci devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès des Etats Généraux, est présentement revêtu de l'important Emploi de premier Ministre & Secrétaire d'Etat du département des affaires étrangères, avec toutes les autres charges, pensions, honneurs & prérogatives dont jouissoit le Duc de Montalegre, qu'il est venu remplacer. Le Roi les lui a conferés d'abord à son retour à la Cour. Pour le Duc de Montalegre, il est parti pour retourner à *Ma-*

drid, y ayant a été rappellé par le Roi d'Espagne, qui l'a décoré du titre de Conseiller d'Etat. Le Duc de Montalegre a rempli jusqu'à l'arrivée du Marquis de Fogliani, les fonctions du Ministère qu'on lui ôte, & il a soutenu avec autant de force que de dignité le changement qu'il a éprouvé quoiqu'il dût lui être sensible.

Rome. Le 29. Juin Fête des Apôtres St. Pierre & St. Paul, le Pape publia le Decret solennel de la Canonization des Saints *Fidèle de Sigmaringa* Capucin, *Camille de Lellis* Ministre des Malades, *Pierre Regalato* Recollet, *Joseph de Leonissa* Capucin, & *Catherine Ricci* de l'Ordre de St. Dominique: cérémonie qui s'est faite avec la pompe ordinaire dans la Chapelle Sixtine, où Sa Sainteté s'étoit renduë, accompagnée de tous les Prélats & de trente-deux Cardinaux.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en FRANCE, depuis le mois dernier.

- I. **E**SPAGNE. Presque toutes les semaines on fait partir des remises considérables en or & en argent pour l'Italie. On a continué aussi de conduire en Catalogne des milices qu'on ne cesse de lever dans l'étendue de la Monarchie, pour les faire passer par mer à Genes, comme des mesures dont il ne faut pas se départir jusqu'à ce qu'on soit parvenu au but proposé de l'établissement du second fils de la Reine, l'Infant Don Philippe en Italie. On compte de ces milices plus de quinze mille hommes qui ont été embarqués à Barcelonne depuis la fin du mois de

de Mars dernier, & tous destinés à tenir constamment sur un pied complet l'Armée de ce Prince. Mais le coup porté le 16. Juin à cette Armée, jointe à celle de France commandée par le Maréchal de Maillebois, a fait prendre la prompte résolution de la remettre sans délai dans sa première force, même de l'augmenter par l'envoi de toutes les troupes dont on pourroit se passer dans les diverses Provinces, & dont la Cour a ordonné la marche. Elle se flatte de l'habileté du Comte de Gages, qu'il saura se ménager une retraite avec cette Armée, s'il y est forcé par la supériorité de ses ennemis, ou de demeurer dans les postes du *Milan* qu'il occupe pour tâcher de l'y faire subsister en attendant les renforts qu'on lui envoie. On ne doute nullement que l'Armée du Maréchal de Maillebois qui se trouve en une perte d'hommes environ égale, de la bataille qu'elle a soutenue, ne reçoive pareillement un secours suffisant pour la remettre, les Couriers, depuis la nouvelle de cette action ayant été sur ce sujet fort fréquens d'une Cour à l'autre. Mais cette nouvelle ne fut pas reçue à tems pour pouvoit en informer à *Madrid* le Maréchal de Noailles. Il étoit parti avant même que la Bataille ne se donnât, savoir, le 13. de Juin, pour retourner à la Cour, avec le Comte son fils, ayant fait un séjour de deux mois justes à *Madrid*. Mr. de Bullly l'a suivi quelques jours après.

Le Maréchal de Noailles a emporté avec lui l'approbation du Roi à des arrangemens proposés, conformément à des instructions qu'il avoit reçues en dernier lieu de *Versailles*: & si l'on dir juste, ce Seigneur a engagé le Roi & la Reine à entrer dans toutes les vues de la France tant par

raport à la paix que par raport à la guerre, & dans ce qui seroit encore concerté pour tâcher d'amener le Roi de Sardaigne à une conciliation de ses intérêts avec ceux de toute la Maison de Bourbon réunie. Du reste le Roi a fait présent à Mr. le Maréchal de son portrait garni de diamans de grand prix. L'Evêque de Rennes, Ambassadeur ordinaire de France, confete assez assidûment avec les Ministres depuis le départ du Duc de Noailles, sur ce qui peut, dit-on, avoir encore quelque raport à la grande commission que ce dernier est venu exécuter.

III.

Le Marquis de St. Gilles qui revient de son Ambassade auprès des Etats Généraux, remplira la Place de Président du Conseil de Castille, vacante par la mort du Cardinal Molina. Le Duc d'Huescar, que le Roi avoit envoyé à la Cour de France exécuter une commission relative à celle du Maréchal de Noailles, a eu ordre d'aller à l'Armée de l'Infant Don Philippe, pour y commander la Maison du Roi, sous les ordres de ce Prince, & l'on apprend qu'il s'y est rendu.

IV.

Le 5. Juin arriva à Cadix un Vaisseau nommé le *St. Jacques le parfait*, à bord duquel il y avoit 130. mille 120. piastras pour le compte du Roi; 190. mille 160. pour le compte des particuliers, 15. mille cuirs, 874. balles de laine de *Vigogne*, & plusieurs autres marchandises. Deux jours après les Vaisseaux le *Henri* & le *Superbe* sont entrés dans le Port de la *Corogne*, ayant à bord deux millions de piastras, 1148. atobes de *Cochenille*, 630. mille furons de *Vanille*, 3. mille 400. balles de *Cacao*, & beaucoup de *Beaume*, de *Sucre* & d'*Anil*. Ces trois riches Bâtimens étoient partis, le premier de *Buenos Ayres* dans le Royaume de *Chily* le 6. Janvier, & le dernier de

de la *Havane* le 3. Mai. Par les diverses Lettres qui étoient sur celui-ci, on a appris que la plupart des troupes Espagnoles que l'Escadre de l'Amiral Torres y a transportés il y a six ans, & celles qu'on a envoyées depuis dans les Indes, étoient fort tranquilles dans les diverses Places où on les a mise en garnison, sans rien tenter contre les Anglois, qui de leur côté se tenoient dans une inaction égale dans toutes leurs colonies depuis la prise du *Cap Breton* sur les François.

France. Comme la restitution du *Cap Breton* demande d'être facilitée par quelque endroit, à cause du peu de penchant de la Cour de Londres à y consentir; on s'est enfin déterminé à faire agir la grande Flotte du Roi équipée dans le Port de *Brest*, & de se porter à l'exécution des ordres de Sa Majesté qu'elle trouveroit marqués, étant arrivée à une certaine hauteur en mer. En conséquence elle leva l'ancre, & partit le 22. Juin de l'Isle d'*Aye*, composée des Vaisseaux dont voici les noms & la force. Le *Northumberland*, qui est un Navire pris sur les Anglois, est de 66. canons, de 600. hommes, & il est monté par le Duc d'Anville, Commandant de la Flotte. Le *Tigre* aussi de 66. canons & de 500. hommes. Le *Trident* de 64. canons & de 500. hommes: L'*Ardent*, le *Mars*, l'*Acide*, chacun de 64. canons & de 500. hommes: Le *Carillon* & le *Leopold*, chacun de 60. canons & de 500. hommes: La *Renommée* de 60. canons & de 400. hommes: Le *Diamant* & le *Borée*, chacun de 50. canons & de 400. hommes: La *Megère* de 30. canons & de 270. hommes: L'*Argonaute* de 26. canons & de 270. hommes: Le *Prince d'Orange* de 26. canons & de 200. hommes: Le *Gi-*

rons de 16. canons & de 140. hommes : Le *Mercure* & le *Petit Mercure* chacun de dix canons & de 70. hommes : La *Parfaite* de 8. canons & de 100. hommes : Deux Bruïlots, favoir, la *Palme* de 10. canons & de 70. hommes, & la *Perle* de 8. canons & de 100. hommes. Ce qui fait un nombre de vingt Vaisseaux y compris les deux Brûlots, qui ensemble ont sur leurs bords, 812. pièces de canon & 6490. hommes, si une liste qui en paroît est juste. Car suivant un autre état des troupes qui sont à bord de cette Flotte, elles ne consistent que dans le Régiment de *Ponthieu* de 1350. hommes, du Bataillon des milices de *Sau-mur* de 600. hommes, du Bataillon de *Fontenay-le-Comte* de 660. hommes & d'un Bataillon de troupes de Marine, aussi de 660. hommes, ce qui ne porte que 3330. non compris l'équipage ordinaire. Il y a encore dans la même Flotte trois Frégates deux Vaisseaux d'Hôpital. Plusieurs Bâtimens de transports & vingt un Navires marchands tant de *Brest* que du *Havre-de-Grace* & de *St. Malo*. Flotte, par conséquent, des plus formidables, & qui est chargée, ainsi qu'on le prétend, de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, de beaucoup d'argent, d'armes à feu, de sabres, de bayonnettes, d'habits, de bottes, de souliers, de selles &c. En attendant qu'on puisse savoir véritablement sa destination, sur laquelle le public est fort attentif, on avance que son expédition se borne à l'Europe. Elle paroïssoit même avoir des vûes sur l'*Irlande* par la route qu'elle a prise, puisqu'elle a répassé d'abord la côte de *Bretagne*, & a suivi la route de l'Ouest en tirant vers la côte Occidentale d'*Irlande*. Mais on la dit présentement entrée dans le Port du *Ferrol*. C'est tout ce qu'on dira ce mois-ci sur ce sujet, en ajoutant néan-

moins que l'Escadre Angloise de l'Amiral Martin, a fait force de voiles pour observer la route du Duc d'Anville.

Mais quelques jours avant le départ de la Flotte qu'on annonce, on a vû disparaître les Seigneurs Ecoissois revenus à Paris depuis leur dispersion en *Ecosse*; & l'ordre fut donné à quelques corps de milices de marcher vers les côtes de *Normandie*, pour soutenir les gardes-côtes en cas de besoin.

On envoie aussi un renfort en *Italie*, pour remettre le Corps du Maréchal de Maillebois dans l'état où il étoit avant la Bataille de *San-Lazaro*. La résolution en fut prise d'abord après la réception de la nouvelle de cette Bataille. On se flate par là & par les renforts que la Cour d'Espagne s'est déterminée de son côté à faire également passer à l'Infant, que les troupes des trois Couronnes Alliées reprendront vigueur & que la négociation finie du Maréchal de Noailles à *Madrid*, contribuera d'ailleurs à la réussite du projet sur l'*Italie*. Le rapport que ce Maréchal, qui est de retour à *Versailles* depuis le 6. Juillet, en a fait au Roi, le donne à croire.

Mais les vûs principales de la Cour portant toujours sur les *Pays-Bas*, où se trouvent actuellement presque toutes les forces du Royaume, le Roi y retournera, sans attendre, dit-on, que Madame la Dauphine soit accouchée. Son départ a été résolu; ainsi Sa Majesté doit se retrouver bientôt à son Armée réunie. Elle y juge sa présence nécessaire, soit pour le commandement, soit pour que ses troupes en fussent plus encouragées dans une nouvelle Bataille, qu'on croit prochaine. On apprend que le Prince Charles de Lorraine est présentement rendu à l'Armée

l'Armée des Alliés, qu'on fait enfin sortir des lignes de *Breda* depuis le 17. Juillet.

Comme les troupes qui étoient en *Alsace* ont défilé continuellement vers la *Moselle* & de là à l'Armée du Prince de Conti, il n'est resté campé dans cette Province que dix Baraillons & seize Escadrons; & ce qu'il y a dans les Garnisons, ne consiste qu'en vingt Baraillons de Milices & deux de troupes réglées. La garde du *Rhin* n'ayant point paru nécessaire pendant cette campagne, on a jugé à propos d'employer ailleurs le monde qu'on y avoit d'abord destiné.

On regarde en cette Cour comme un grand obstacle à l'avancement de la paix, la maniere de penser du Ministère Britannique exprimée dans la réponse du Duc de Newcastle à Mr. Van Hoey, Ambassadeur des Etats Généraux: Car les Ministres du Roi l'ont témoigné, en faisant voir qu'ils étoient sensibles au contenu de cette réponse. La Flotte de *Brest* a reçu ses derniers ordres incontinent après.

Le Roi a nommé Brigadiers de ses Armées, le Prince de Beauveau, Colonel du Régiment des Gardes Lorraines, & Mr. de la Tour, Lieutenant-Colonel de celui de Crillon.

N O R D.

Russie. Il y a actuellement au-delà de 80. mille hommes de troupes, plus de moitié Cavalerie, & tous bien armés & équipés, qui sont assemblés dans les Provinces conquises: Et dans les Ports de *Cronstadt* & de *Revel* se trouvent vingt un tant Vaisseaux de guerre que Frégates, outre douze Galères. La destination de

Cet Armement exerce vainement les spéculatifs; & les Ministres des Puissances étrangères qui paroissent avoir sujet de s'en enquérir, le font aussi inutilement. Si l'on s'en tient à ce qui est divulgué, il n'a lieu qu'en suite d'une résolution de l'Impératrice d'avoir en tout tems ses frontieres garnies de monde, afin qu'elles demeurent respectées par ses voisins; & qu'en cas de besoin on puisse agir aussi sur mer. Mr. d'Aillon & le Baron de Mardefeld, Ministres de France & de Prusse, font, dans une telle circonstance, les plus intrigués à découvrir quelque certitude sur les vûes de la Cour. Ils dépêchent à leurs Maîtres de fréquens Couriers, & en reçoivent de même. En attendant plus de jour sur cet article, nous dirons que celui de l'invitation faite par la Cour de *Berlin* à l'accession de l'Impératrice au Traité conclu le 25. Décembre à *Dresde*, n'a point eu encore d'effet. Il semble que Sa Majesté Impériale Czarienne ne veuille pas multiplier les engagemens qu'elle a avec la *Prusse* & la *Saxe*, ni s'engager dans de nouvelles garanties. Son Ministère l'a fait comme entendie jusqu'ici, mais que cette Souveraine n'en étoit pas moins disposée à donner dans toutes les occasions, des marques de son amitié envers ces deux Cours, & de l'intérêt qu'elle prenoit à ce qui les regarde.

Quant à la négociation qui auroit pour objet un nouveau Traité d'amitié & d'alliance avec l'Empereur comme Chef de l'Empire Romain, & avec l'Impératrice - Reine son auguste Epouse, comme Souveraine des Etats de la Maison d'Autriche, on n'a rien à en avancer au-delà de ce qui s'en trouve annoncé dans nos Mémoires du mois dernier.

Pologne.

Pologne. Les préparatifs sont faits pour tenir la prochaine Diète générale. Les Lettres circulaires que le Roi a envoyées à cette occasion dans les Palatinats, sont remarquables. S. M. y expose d'abord « Que si la dernière Diète n'a pas eu
 » une issue heureuse, cela n'a pas tenu à elle,
 » ses soins n'ayant été nullement épargnés
 » à cet effet ; mais que par malheur pour
 » la République, il s'est trouvé des personnes
 » mal-intentionnées qui ont interprété ces soins
 » comme si elle avoit cherché à engager la
 » Pologne dans la guerre que ses Etats héréditaires ont eu à souffrir.

Le Roi découvre ensuite, par la conduite qu'il a tenue depuis cette assemblée, « son éloignement des idées que ces esprits turbulens
 » lui imputoient, puisque dans le fort de la
 » guerre qui a accablé son Electorat, non seulement il n'a sollicité aucuns secours de la République, mais qu'il n'a pu même consentir
 » à chercher un azile dans son sein, par la crainte d'y attirer les ennemis à sa suite, & de rendre ainsi la Pologne le théâtre de la
 » guerre : Que dès le commencement de son règne il a été animé du même esprit : Qu'il ne s'y est proposé & ne se proposera jamais que ce qui peut tendre au maintien de la tranquillité publique : Que c'est un désir dont il sera toujours rempli, & auquel il rapportera constamment tous ses soins : Mais que comme les seuls efforts ne sauroient suffire pour un objet aussi important, il conjure les Etats du Royaume de s'unir avec lui pour leur propre bien : Que quoique les peines qu'il s'est données pour procurer un heureux succès des
 trois

» trois dernières Diètes, ayant été infructueu-
» ses, l'amour qu'il conserve pour son Royau-
» me lui fait espérer néanmoins que les Etats
» travailleront plus efficacement qu'ils n'ont
» fait jusqu'ici, à leur propre félicité, en choi-
» sissant des Nonces qui n'ayent pour but que
» l'intérêt de leur Patrie, & qui mettent toute
» leur application à faire réussir la prochaine
» Diète : Que tout le monde sçait que c'est
» déjà pour la seconde fois, que par un effet
» de son attachement envers la Nation Polo-
» noise, il n'a fait aucune démarche pour ob-
» tenir la Couronne Impériale, quoiqu'il eut
» pû y être porté par des motifs assez puissans ;
» mais qu'afin de n'être pas distrait par les soins
» que demanderoit la dignité de Chef de l'Em-
» pire, il a mieux aimé se livrer sans aucune
» réserve, à ceux qu'exigeoient les affaires de
» la Pologne »

Ces Lettres circulaires sont terminées par une exhortation à la Noblesse de bannir toutes animosités, de travailler de concert pour remettre le Royaume dans l'état florissant où il s'est vû autrefois, & dans lequel on peut espérer de le révoir, en prenant des moyens propres pour y établir l'ordre, faire revivre le commerce de l'intérieur de l'Etat, & pourvoir à sa sûreté, par l'augmentation des forces de la République.

On n'a rien de la *Suede* à rapporter, si ce n'est que le Marquis de Lanmarie, Ambassadeur de France, a fait sçavoir aux Officiers Suédois qui s'étoient rendus à *Gottenbourg* pour être employés aux ordres du Roi Très Chrétien, que s'ils vouloient passer à l'Armée de ce Monarque dans les
Pays

Pays-Bas, ils pourroient y servir sur le même pied & aux mêmes conditions que s'ils avoient été employés auprès des troupes Françaises en *Ecosse* : Et que plusieurs de ces Officiers étoient disposés à accepter cette offre.

Le *Dannemarc* est aussi stérile en nouvelles pour l'étranger : on ne nous en donne autre chose qu'une sollicitation du Ministre de la Grande-Bretagne auprès du Roi, pour que des *Ecossois* qui se sont sauvés de leur Pays l'affaire arrivée à *Culloden*, & se sont retirés en *Norwege*, soient remis à la disposition de Sa Majesté Britannique. Cette sollicitation se fait d'une part, tandis que d'une autre l'Abbé le Maire, Ministre de France, agit pour le contraire. Il y a nombre de ces *Ecossois* fugitifs en *Norwege*. Le Roi, sur les premières représentations faites contre-eux, les a fait arrêter. Ils sont à *Bergen*. On a lieu d'attendre avec quelque impatience ce que la Cour décidera sur ce sujet.

L'Abbé le Maire confere encore quelquefois avec les Ministres du Roi sur l'affaire du renouvellement des Traités entre les deux Couronnes.

A R T I C L E VII.

Contenant la Naissance & les Morts de personnes Illustres, depuis le mois dernier.

N*aissance.* La Princesse Royale de *Dannemarc* accoucha heureusement le 3. Juillet d'une Princesse à *Coppenhague*, qui fut appelée au Bapême *Sophie-Magdeleine*.

Morts. On nous annonce la mort du Roi d'Espagne & celle de la Dauphine sa fille, morte en couches. Messire

Messire Charles - François Lefebvre , Chevalier Conseiller d'Etat du Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , & son Procureur - Général en ses Chambres des comptes de Lorraine & de Bar , est mort le 20. Avril dernier d'une attaque d'apoplexie, en sa maison de campagne près de Nancy. Ce Magistrat fort regretté pour son intégrité dans le maniement des affaires qu'il traitoit avec une très-grande facilité, & pour son érudition profonde, a mérité non-seulement la confiance de ses Souverains feu S. A. R. le Duc Leopold , & Sa Maj. Polonoise , mais aussi celle du public. Il n'étoit âgé que de 55. ans. Il est remplacé par Messire Charles - François Collenel , Conseiller Maître & Auditeur de la Chambre des Comptes de Lorraine , qui a toujours donné des marques de la pénétration la plus vive de son génie dans l'administration de la Justice , & de sa science dans les décisions.

Au même mois d'Avril mourut à *Lintz* Mt. Bazile , Baron de Mus , Lorrain , Général Major au service de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme.

Si l'on ne donne qu'à présent la nouvelle de ces deux morts , c'est qu'on ne nous les a point marquées plutôt.

Le Baron de Bielski , d'une ancienne famille de *Lithuanie* , & qui avoit passé du service de Pologne à celui de Russie en qualité de Général Major , est mort à *Revel* , au mois de Juin.

D'autres morts de conséquence se trouvent annoncées dans les relations de la Bataille de *San-Lazaro* près de *Plaisance*.

Errata pour le mois dernier.

Page 26. ligne 34. ait payé, lisez ait fait. Page 34. ligne première en Italie, lisez de l'Italie. Page 46. ligne 11. les Pays-Autrichiens, lisez les Pays-Bas Autrichiens. Page 75. ligne 26, qu'elle a dû, lisez qu'il a dû.

T A B L E
DES ARTICLES

Du mois d'Août 1746.

ARTICLE I. Contenant quelques nouvelles de <i>Littérature.</i>	79
ARTICLE II. <i>Allemagne.</i>	90
ARTICLE III. <i>Angleterre & Ecosse.</i>	103
ARTICLE IV. <i>Hollande, Pays-Bas.</i>	112
ARTICLE V. <i>Italie.</i>	126
ARTICLE VI. <i>Espagne & France.</i>	144
ARTICLE VII. <i>Nord.</i>	150
ARTICLE VIII. <i>Naissance & Morts.</i>	154